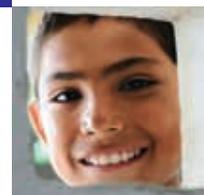




RAPPORT ANNUEL 2009



LA CONVENTION RELATIVE
AUX DROITS DE L'ENFANT



La mission de l'UNICEF :

Protéger les droits des enfants, contribuer à pourvoir à leurs besoins essentiels et à leur donner davantage de possibilités de réaliser tout leur potentiel;

Mobiliser la volonté politique et les ressources matérielles nécessaires pour aider les pays à donner « la priorité aux enfants » et à renforcer leurs capacités à cette fin;

Intervenir dans les situations d'urgence afin d'atténuer les souffrances des enfants et de ceux qui s'occupent d'eux;

Faire en sorte que les femmes et les filles aient des droits égaux à ceux des hommes et encourager leur pleine participation au développement de leurs communautés;

Œuvrer à la réalisation des objectifs de développement humain et de l'idéal de paix et de progrès social consacré par la Charte des Nations Unies.

Photo de couverture :

© UNICEF/NYHQ2006-1470/Pirozzi

Petites photos de couverture, du haut à gauche vers le bas à droite :

© UNICEF/NYHQ2005-1323/Tkhostova

© UNICEF/NYHQ2009-1489/Holt

© UNICEF/NYHQ2008-0800/Isaac

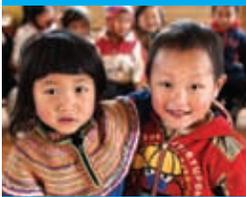
© UNICEF/NYHQ2009-1841/Markisz

Note concernant les sources : les données citées dans le présent rapport sont extraites des statistiques les plus récentes compilées par l'UNICEF et d'autres institutions des Nations Unies, des rapports annuels préparés par les bureaux de pays de l'UNICEF et du rapport annuel soumis au Conseil d'administration en juin 2010 par le Directeur général.

Note concernant les ressources : toutes les sommes sont exprimées en dollars des États-Unis sauf indication contraire.

RAPPORT ANNUEL DE L'UNICEF 2009
Couvrant la période comprise entre le
1er janvier 2009 et le 31 décembre 2009

TABLE DES MATIÈRES



Chef de file de la mission des Nations Unies en faveur
des enfants

2



Célébrer 20 ans au service des droits de l'enfant

6



Le meilleur investissement dans le développement
humain : les enfants

11



S'unir et présenter nos arguments

19



Notre engagement indéfectible envers les enfants en
période de crise

25



Promouvoir l'égalité des sexes en tant que droit de l'enfant

30



Des systèmes d'opérations plus transparents et
plus performants

35

CHEF DE FILE DE LA MISSION DES NATIONS UNIES EN FAVEUR DES ENFANTS

En 2009, de nombreuses manifestations se sont déroulées partout dans le monde pour célébrer le 20^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE). Cet accord international qui a marqué un tournant dans l'histoire de l'humanité a été ratifié par un plus grand nombre de pays que tout autre traité relatif aux droits de l'homme. Il concrétise des engagements envers les enfants qui ont eu un impact sur les politiques et les programmes pendant toute une génération, entraînant de remarquables progrès dans les secteurs de la survie, du développement, de la protection et de la participation des enfants.

Depuis son adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, la CDE guide la mission de l'UNICEF en faveur des enfants. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) est son autre point de référence. L'UNICEF, le seul organisme de développement et humanitaire de la famille des Nations Unies qui se consacre totalement aux enfants – apportant un soutien à plus de 150 pays et territoires – coopère étroitement avec les acteurs nationaux et internationaux afin de mobiliser un large appui en faveur de la réalisation des droits des enfants, tels qu'ils sont énoncés dans ces deux traités. La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est la pierre angulaire de ce processus.

Les OMD sont les fondations sur lesquelles on édifie le développement humain. Les OMD ont plusieurs buts : faire en sorte que les jeunes enfants survivent et se développent grâce à des soins de santé et à une nutrition qui répondent à leurs besoins; que tous aient accès à une éducation de qualité; que la prévention et les soins disponibles enrayent la propagation du VIH et du SIDA; que les gens aient accès à de l'eau salubre et à un assainissement



de base; et que l'on forge des partenariats pour favoriser le développement et améliorer les conditions de vie des enfants.

L'examen, par la communauté internationale, des progrès accomplis au cours des dix dernières années vers la réalisation des OMD, a permis d'établir que des résultats positifs ont été accomplis jusqu'en 2009 en matière de réduction de la mortalité infantile, d'augmentation du nombre d'enfants scolarisés et d'amélioration de l'approvisionnement en eau salubre. Par contre les progrès se sont avérés plus lents en ce qui concerne l'élargissement des services d'assainissement aux zones rurales et la réduction du nombre de femmes qui meurent en couches. Les investissements dans le secteur de la santé continuent à être fragmentés et inefficaces dans certaines régions du monde. Et les progrès sont irréguliers tant entre les pays qu'au sein d'un même pays.

Grâce à son approche fondée sur les droits de l'homme, l'UNICEF met constamment en lumière les disparités et tente de les éliminer en intervenant dans divers secteurs : campagnes de vaccination de tous les enfants, élimination des poches de malnutrition infantile et accès à une éducation de qualité dès la maternelle. La collecte et l'analyse d'informations relatives à la situation des enfants sont au nombre des tâches de l'UNICEF et une source de statistiques qui permet de mesurer le chemin parcouru vers la réalisation des MDG et les lacunes à combler.

La crise mondiale est un appel à l'action

L'importance de la mission de l'UNICEF en faveur des enfants a été mise en lumière en 2009, avec l'arrivée insidieuse de l'insécurité alimentaire et la propagation de la



crise économique, tandis que des conflits et des catastrophes naturelles dévastaient de nombreuses régions du globe. Ce sont les ménages les plus démunis et les enfants vivant dans les pays à revenu faible et intermédiaire où l'UNICEF est présent qui ont été le plus durement frappés par la crise. Selon la Banque mondiale, 130 millions de personnes ont sombré dans la pauvreté extrême; et à cause des chocs économiques, 64 millions de personnes de plus risquent de venir grossir les rangs des pauvres en 2010.

La crise exerce une énorme pression sur les ressources publiques et privées, ce qui pourrait amputer l'aide extérieure accordée par les pays développés. Plusieurs pays en développement risquent aussi de devoir réduire leurs investissements dans le développement humain, y compris dans la santé et l'éducation, qui sont essentielles au respect des droits de l'enfant. Le budget des ménages consacré à la nourriture et à d'autres produits de première nécessité a diminué, obligeant certains parents à faire travailler leurs enfants plutôt que de les envoyer à l'école. Il semblerait aussi que les disparités sociales et économiques risquent de se creuser en termes de revenu, de sexe et de situation géographique, ce qui renforcera les inégalités et risque de compromettre la stabilité. Même si les taux de croissance économique repartent à la hausse en 2010, comme on s'y attend, la gravité exceptionnelle de la récession pourrait continuer à déprimer l'emploi et les recettes gouvernementales dans les pays pauvres.

Ces défis se manifestent dans une période déjà difficile. Les changements climatiques sont des menaces qui pèsent sur les enfants et le développement, avec l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles, une sécurité alimentaire mondiale en déclin et un accès à l'eau de plus en plus précaire. Une urbanisation rapide a poussé la moitié de la population mondiale vers les villes et exerce une forte pression sur les services de base. Sous la poussée démographique, la

planète affiche la plus grande cohorte de jeunes de son histoire. Selon la Banque mondiale, en 2007, 1,3 milliard de jeunes âgés de 12 à 24 ans sur un total de 1,5 milliard vivaient dans des pays en développement.

Ces tendances se manifestent à une époque où la planète pourrait s'appuyer sur plusieurs décennies de succès en faveur des enfants et du développement; les grands progrès accomplis vers la réalisation des OMD en sont un exemple récent. Les décideurs – qu'ils s'occupent de législation, d'investissements sociaux, de stratégies macroéconomiques ou d'allocations budgétaires – comprennent de mieux en mieux que les droits de l'enfant sont incontournables dans la planification d'un développement humain durable. Les nouvelles technologies auxquelles nous avons accès aujourd'hui ont un impact dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'efficacité des vaccins ou de la rapidité de la collecte de données, ce qui constitue une valeur ajoutée pour les services sociaux. Ces progrès sont une raison d'espérer et non un prétexte à relâcher nos efforts.

Des actions coordonnées pour relever des défis complexes

Pour l'UNICEF, les difficultés et les ouvertures qui caractérisent le monde d'aujourd'hui sont autant d'appels à





réaffirmer et élargir ses engagements vis-à-vis des enfants. Comme le démontre le présent *Rapport annuel*, au cours de l'année écoulée, l'organisation s'est efforcée d'améliorer ses résultats. Elle a peaufiné ses programmes et consolidé les mécanismes qui les sous-tendent. Elle a pris acte des directives de l'Assemblée générale des Nations Unies et s'est inspirée de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide pour canaliser plus efficacement les ressources humaines et financières et mieux aider les pays à obtenir des succès décisifs et durables en matière de développement.

Pour endiguer les problèmes complexes de développement auxquelles elles sont confrontées aujourd'hui, populations et organisations doivent travailler main dans la main. Le système des Nations Unies, qui a accumulé une mine d'informations sur tous les aspects du développement, a considérablement amélioré l'intégration et la coordination des activités de ses diverses institutions au cours des dernières années. C'est ainsi que l'UNICEF a été le chef de file de l'amélioration de la coordination entre les organismes de développement et d'aide humanitaire de l'ONU, notamment en prenant part activement aux programmes pilotes « Unis dans l'action » appliqués dans huit pays. Ces programmes pilotes couvrent toutes les activités de l'ONU dans un pays donné (*voir encadré*) afin de renforcer le plus possible la coordination, sachant toutefois que chaque programme pilote est conçu pour répondre aux priorités de chaque pays particulier.

En 2009, 85 % des programmes de pays de l'UNICEF étaient conformes au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, contre 76 % l'année précédente. Le Plan-cadre, établi dans chaque pays en consultation étroite avec les partenaires nationaux, définit un ensemble de résultats à atteindre dans le secteur du développement grâce aux

programmes individuels des organismes des Nations Unies. Un nombre croissant de bureaux de pays ont également adhéré à des programmes conjoints des Nations Unies ciblant des problèmes de développement spécifiques. En 2009, les bureaux de pays de l'UNICEF ont participé à 231 initiatives de ce type, soit une augmentation par rapport au total de 190 programmes conjoints déclarés en 2008.

L'UNICEF a également contribué à l'harmonisation du système de l'ONU en 2009 en prolongeant son plan stratégique à moyen terme pour le faire correspondre aux calendriers de deux autres institutions, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). Il a encore été prolongé jusqu'en 2013 afin de le faire coïncider avec la période d'examen de tous les organismes des Nations Unies qui s'occupent de développement et qui font rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies. Selon les nouvelles directives de programmation, les Équipes de pays des Nations Unies doivent aligner leurs programmes sur les systèmes nationaux et les associer aux OMD. L'exercice de simplification et d'harmonisation des pratiques de travail a permis d'établir des plateformes communes de technologies de l'information, de renforcer la sécurité du personnel, de définir des normes de gestion et de s'entendre sur des lignes directrices relatives aux achats. À l'échelon mondial, plus de 80 % des achats de l'UNICEF sont effectués en collaboration avec d'autres institutions de l'ONU. Dans plus de 100 pays, les bureaux des Nations Unies partagent au moins un type de services, par exemple des services bancaires.

La nécessité de protéger impérativement les investissements en faveur des femmes et des enfants face à la crise économique mondiale a incité l'UNICEF, en 2009, à coordonner ses interventions avec deux autres partenaires multilatéraux – la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). L'UNICEF et le FMI ont tissé des liens en faveur d'un engagement plus étroit en matière de politiques monétaires et fiscales ayant des implications pour les enfants partout dans le monde. La collaboration avec la Banque mondiale sur les programmes de santé, d'éducation et de protection sociale permet à l'UNICEF d'utiliser son expertise dans les décisions visant à augmenter les ressources bancaires pour faire face à la crise économique. Un accord sur les services d'achats pour des projets bancaires est en cours afin d'acheminer jusqu'à 400 millions de dollars en ressources supplémentaires pour soutenir les enfants dans 14 pays.

Les organisations multilatérales régionales sont aussi des collaboratrices importantes. En Afrique, le Bureau de liaison de l'UNICEF avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a été créé

INSTITUTIONS DE L'ONU UNIES DANS L'ACTION

Dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action », depuis 2007, huit pays pilotes ont étudié la manière dont les institutions des Nations Unies peuvent faire coïncider leurs efforts et soutenir les gouvernements pour qu'ils atteignent les OMD et les autres objectifs de développement adoptés au niveau international. Des progrès ont déjà été accomplis à ce jour : les pays pilotes annoncent un renforcement du leadership et de l'appropriation au niveau national, avec des coûts de transaction initiaux réduits pour les gouvernements. Ils constatent également que le système des Nations Unies coopère de manière plus harmonieuse, efficace et pertinente. Les donateurs sont stimulés, surtout depuis que les Gouvernements de l'Espagne, de la Norvège, de Pays-Bas et du Royaume-Uni se sont alliés à l'initiative élargie « Unis dans l'action » en 2009, un fonds d'affectation spéciale regroupant plusieurs donateurs à des fins de financement régulier et à long terme. L'ONU et ses États Membres attendent les résultats des évaluations indépendantes qui seront menées à l'échelon des pays en 2010 et 2011 pour tirer les leçons qui s'imposent et renforcer la programmation conjointe et l'harmonie dans les pays.

En 2009, l'UNICEF a participé activement à tous les programmes pilotes. En Albanie, il a collaboré avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) à la création de centres modèles de ressources pour les jeunes leur offrant des formations et des conseils professionnels. Le Programme conjoint sur l'égalité des sexes, sous la houlette du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), a plaidé avec succès en faveur de l'intégration d'un quota de femmes dans le Code électoral; l'UNICEF a sensibilisé les jeunes qui votaient pour la première fois à la question des changements à apporter au système électoral.

Au Cap-Vert, l'équipe de pays des Nations Unies a soutenu le gouvernement dans son élaboration d'une feuille de route nationale visant à faire reculer la mortalité néonatale, infantile et maternelle; elle élabore également un nouveau système de coordination de l'assistance aux enfants victimes de l'immigration illégale.

Au Mozambique, les efforts concertés de l'UNICEF, de l'UNIFEM, du PNUD, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'OIT aident les organisations de la société civile de 100 districts à renforcer leurs capacités de plaidoyer en faveur des lois visant à protéger les enfants et les femmes, notamment contre la violence au foyer.

La Collaboration au Pakistan entre l'UNICEF et l'UNESCO, coprésidents du Groupe de travail thématique des Nations Unies sur l'éducation, a permis d'établir les bases des résultats de l'apprentissage pour les élèves de quatrième et de huitième année, conformément à un nouveau programme scolaire. Un soutien fourni conjointement par l'UNICEF, UNIFEM et l'UNFPA au Rwanda a permis de sensibiliser les communautés, les enfants et les jeunes aux lois sur l'égalité des sexes adoptées en avril 2009, tout en soutenant l'élaboration d'un plan stratégique national sur le VIH et le SIDA.

En République-Unie de Tanzanie, une stratégie de sensibilisation menée par l'UNICEF, l'UNESCO, l'OIT, le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a permis de persuader le Gouvernement d'accorder une priorité élevée à l'éveil du jeune enfant pendant la période 2010–2011. Les institutions des Nations Unies se sont aussi associées aux activités de préparation aux catastrophes tels que pré-positionnement des articles de secours ou renforcement d'un système intégré de surveillance des maladies conformément aux engagements nationaux de lutte contre les épidémies.

L'UNICEF et l'UNESCO fournissent une aide coordonnée à l'Uruguay pour lutter contre la violence dans les centres d'éducation grâce à des outils qui permettent aux enseignants et aux familles d'identifier et de gérer les problèmes. Au Viet Nam, suite à l'appel du Gouvernement pour qu'un regain d'attention soit accordé aux initiatives en faveur de l'égalité des sexes, l'équipe de pays de l'ONU a élaboré un plan d'action pour intégrer cette question dans tous les programmes et adopter des critères sexospécifiques dans les prises de décisions sur la répartition des fonds.

officiellement en 2009. L'UNICEF et ces organisations ont finalisé ensemble un système de surveillance et de communication de l'information sur l'éducation, et ils ont privilégié des activités de sensibilisation visant à encourager les pays à signer et mettre en œuvre la Charte africaine des droits

et du bien-être de l'enfant. À cinq ans de la date butoir de réalisation des OMD, les partenariats coordonnés signifient qu'il est possible d'agir rapidement et à grande échelle. Ces alliances peuvent jouer un rôle prépondérant car, privés de leurs droits, les enfants souffriront toute leur vie.

CÉLÉBRER 20 ANS AU SERVICE DES DROITS DE L'ENFANT

Lorsqu'en novembre 2009, le mouvement international des droits de l'enfant a fait le point sur les 20 dernières années, il a constaté que les principes de base de la CDE sous-tendaient encore les engagements à long terme. L'Angola a saisi l'occasion que représentait l'anniversaire de la CDE pour intégrer les droits de l'enfant dans sa constitution; l'UNICEF a également participé à une session extraordinaire du parlement à laquelle il avait invité un expert du parlement brésilien pour donner des conseils sur les dispositions à adopter en faveur des enfants. Au Rwanda, lors du Cinquième Sommet sur les enfants, le Président Paul Kagame a annoncé la création d'une Commission pour les enfants chargée de mettre fin à la violence contre les enfants. Ce sommet, qui bénéficie du soutien de l'UNICEF, permet chaque année à des centaines d'enfants de toutes les régions du Rwanda d'exprimer leurs idées en présence des plus hauts dignitaires de l'État.

En Géorgie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, les parlements ont décidé de s'allier à l'UNICEF pour créer des conseils des droits de l'enfant chargés de surveiller la mise en œuvre de la CDE. L'UNICEF a aidé le Gouvernement du Nicaragua à élaborer une stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des enfants; il a également soutenu les efforts déployés par la Mauritanie en faveur des droits de l'enfant (*voir encadré page 8*). Pour que les messages de la Convention touchent l'ensemble des habitants de la planète, le rapport phare de l'UNICEF, *La Situation des enfants dans le monde*, a présenté un historique de la CDE et démontré que les promesses dont elle est porteuse peuvent s'appliquer à tous les enfants du monde. Le rapport a souligné le côté intemporel de la Convention et la profonde influence de ce traité relatif aux droits de l'homme qui bénéficie de l'approbation la plus large de notre histoire.

L'influence des deux Protocoles facultatifs à la Convention est indéniable. En 2009, près de 140 pays étaient parties au Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Les Philippines, au début

2009, ne s'étaient pas encore totalement acquittés de leur obligation d'adapter leur législation aux exigences de la CDE, en particulier pour la pornographie mettant en scène des enfants. S'appuyant sur des études révélant que la société était peu sensibilisée à la menace que représente la pornographie mettant en scène des enfants, l'UNICEF s'est allié au Gouvernement, ainsi qu'à ses partenaires non gouvernementaux et du monde des affaires, pour lancer deux campagnes en faveur d'une législation contre la pornographie mettant en scène des enfants : « Qui ne dit mot consent » et « Mieux vaut agir que parler ». Cette campagne médiatique a permis au grand public de connaître ces messages. Ces initiatives ont porté leurs fruits puisqu'au mois de novembre les Philippines ont adopté leur première loi contre la pornographie





mettant en scène des enfants. Cette loi s'érige contre les violences véhiculées par Internet et contre la multiplication des cercles s'adonnant à la pornographie mettant en scène des enfants partout dans le monde.

La résolution 1882 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en 2009 a permis au Protocole facultatif concernant la participation des enfants aux conflits armés de bénéficier d'un nouveau soutien. Cette résolution renforce la surveillance des violations des droits de l'enfant en période de conflit et prévoit des mesures pour y mettre fin. L'UNICEF a mis son expertise technique au service des membres du Conseil dans le cadre de son plaidoyer en faveur de cette résolution, qui a été adoptée à l'unanimité. Le mécanisme, défini dans une résolution antérieure du Conseil de sécurité et qui permet de détecter les graves violations commises à l'égard des enfants lors des conflits armés, est déjà appliqué dans 14 pays et sera encore élargi. Les activités de sensibilisation ont favorisé la libération d'enfants prisonniers de groupes armés – plus de 12 600 enfants dans neuf pays ont été libérés. Des critères élargis permettront de repérer les violations en dénonçant les cas de mutilations, meurtres, viols et autres formes de violence sexuelle contre des enfants.

Mettre en pratique les principes

La CDE s'appuie sur quatre principes directeurs : la non-discrimination; l'intérêt supérieur de l'enfant; le droit à la vie, à la survie et au développement; et le respect des opinions de l'enfant. En 2009, l'UNICEF a poursuivi sa mission

en faveur de l'application de ces principes à tous les enfants. L'Équateur s'est efforcé de corriger les disparités issues de la discrimination qui entache son système éducatif, notamment en finalisant le premier volet de son programme d'éducation interculturelle bilingue parrainé par le Gouvernement de la Finlande. L'UNICEF a travaillé main dans la main avec des chercheurs et des enseignants autochtones pour élaborer un programme d'enseignement, du matériel pédagogique et des manuels pour les enseignants reflétant les diverses langues et normes culturelles des neuf communautés autochtones distinctes vivant dans ce pays de la région amazonienne. Ces activités permettront d'intégrer des enfants qui avaient été exclus du système public.

Pour répondre aux besoins spécifiques des enfants handicapés – qui ont de moins bonnes chances d'être scolarisés que les autres enfants – l'UNICEF, en partenariat avec le Gouvernement australien, a élaboré un module spécial à intégrer dans le programme des écoles amies des enfants, qui est établi aujourd'hui dans les sept régions dans lesquelles l'UNICEF soutient des programmes. Ce module rendra l'éducation plus accessible à ce groupe d'enfants et en améliorera la qualité. En Ukraine, le Gouvernement utilise le système de données DevInfo mis au point avec l'aide de l'UNICEF dans le cadre du suivi d'un nouveau plan national en faveur des enfants qui permet d'affecter des fonds beaucoup plus importants aux soins des enfants handicapés.

Le Maroc a prouvé son engagement en faveur des enfants lorsqu'en 2009, avec le soutien de l'UNICEF, cinq

MAURITANIE : LES IMAMS DISENT « NON » AUX CHÂTIMENTS CORPORELS

Comme dans de nombreux autres pays, en Mauritanie, les châtiments corporels n'étaient généralement pas sanctionnés. On estimait plutôt qu'il s'agissait d'une méthode efficace pour imposer la discipline et éduquer un enfant. Des enfants comme Ahmed, un élève d'une école coranique dans la ville saharienne d'Atar, étaient frappés plusieurs fois par jour. Pour faire évoluer la société, l'une des techniques consiste à rallier le soutien de personnes influentes. L'importance de la religion en Mauritanie faisait des autorités religieuses des partenaires incontournables pour lutter contre les châtiments corporels.

En 2009, l'UNICEF a pris contact avec le Réseau des imams et autorités religieuses en faveur des droits de l'enfant afin qu'une étude soit réalisée sur ce que les textes islamiques disent à propos de la punition d'enfants. Sur la base de leurs études, les imams se sont en grande majorité accordés pour affirmer que la doctrine islamique est opposée à la violence contre les enfants. Ils ont publié une fatwa (décret religieux) demandant aux populations « de cesser immédiatement et définitivement de frapper les enfants, quel que soit le prétexte. »

Selon la fatwa, cette mesure est importante « pour l'enfant, l'éducateur, la famille et la société. » Elle fait valoir que le fait de frapper des enfants est en violation avec la tradition du Prophète, ainsi qu'avec la loi mauritanienne, et que les études modernes sur les préjudices causés aux enfants par les châtiments corporels vont à l'encontre de cette pratique. Pour s'assurer que ces messages étaient entendus, le président du Réseau des imams a convoqué 30 imams, dont

certains d'Atar, pour discuter du meilleur moyen de faire respecter la fatwa dans les foyers, les écoles et les communautés. La fatwa a atteint quatre grandes régions en 2009 et elle gagne du terrain.

Les travaux avec le Réseau des imams s'inscrivent dans une série de manifestations organisées en Mauritanie avec l'aide de l'UNICEF pour célébrer le 20^{ème} anniversaire de la CDE. Un nombre incalculable de partenariats se sont formés, tressant des liens entre les interventions des différentes institutions gouvernementales, des donateurs internationaux, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales. Grâce aux activités déployées tout au long de l'année 2009, les droits de l'enfant se sont retrouvés sur le devant de la scène et les bases de l'action future ont été jetées.

Cette commémoration a permis de rendre hommage à la Mauritanie pour son action en faveur des enfants mais aussi de mettre en lumière les disparités et les violations des droits et de lancer un défi à l'ensemble de la population pour qu'elle réaffirme son engagement en faveur des enfants. On notera également la création d'un forum national des droits de l'enfant et la tenue d'une réunion du Parlement des enfants – une tribune en place depuis 2007 et qui permet aux enfants d'exprimer leur opinion. Un débat a été organisé après la prière dans la mosquée centrale de Nouakchott sur la manière de faire respecter les droits de l'enfant. Dans un programme diffusé par la télévision publique, le Ministre des affaires sociales a exhorté tous les Mauritaniens à respecter les enfants. Ce concert de voix est prometteur.

municipalités sont devenues des Villes amies des enfants. L'initiative mondiale des Villes amies des enfants place la CDE au centre de la gouvernance locale. Les municipalités qui participent à l'initiative intègrent les droits de l'enfant dans les politiques, les textes de loi, les programmes et les budgets, tout en invitant activement les jeunes à participer aux prises de décision relatives aux politiques publiques. Le Maroc est le premier pays africain à rejoindre l'initiative.

La prise en compte par les populations de l'intérêt supérieur de l'enfant débute souvent par des activités de communication et de renforcement des connaissances pour une meilleure compréhension des enjeux. En Turquie, l'UNICEF a décidé de privilégier un corps de métier qui contribue à la formation des attitudes sociales – les journalistes – en s'associant à sept universités en 2009 pour intégrer des cours relatifs aux

droits de l'enfant aux programmes d'études en communication. Élaboré dans le cadre d'un partenariat entre le Dublin Institute of Technology et l'UNICEF, avec la participation de la BBC, ce programme de cours est le premier qui permet aux étudiants en communication d'étudier les droits de l'homme. Dans le cadre de cette formation, les étudiants réalisent directement des reportages avec les enfants. Cette approche a déjà retenu l'attention de pays voisins : des universités en Géorgie et en Roumanie prévoient d'adopter ce programme de cours en 2010.

Des enfants ont fait entendre leur voix en 2009

À la lumière des événements de 2009, exacerbés par les crises économiques et financières, et des négociations

Protéger les droits des enfants, contribuer à pourvoir à leurs besoins essentiels et à leur donner davantage de possibilités de réaliser tout leur potentiel. Mission de l'UNICEF

internationales sur les changements climatiques (voir encadré page 10) il était impératif de respecter le droit des enfants de pouvoir exprimer leurs opinions et de participer à la prise des décisions qui les concernent. Lors de la cinquième réunion Junior 8 (J8) soutenue par l'UNICEF, qui a coïncidé avec le sommet du Groupe des huit (G8) en Italie, 14 des 54 jeunes présents se sont réunis et ont interpellé les chefs d'État et de gouvernement. Ils ont fait valoir qu'il incombait aux États de faire respecter les droits de l'homme, et notamment d'écouter les opinions de leurs citoyens et d'en tenir compte. Les représentants des jeunes venaient des pays développés du G8, mais aussi de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine, de l'Égypte, de l'Inde et du Mexique. Ensemble, ils ont préparé des recommandations sur les mesures à adopter au plus haut niveau pour lutter contre les changements climatiques, juguler la crise financière et promouvoir le développement et l'éducation en Afrique. Ils ont notamment estimé qu'en temps de crise il n'y avait aucune excuse pour négliger les droits de l'enfant – puisque ce sont justement les enfants qui subiront les conséquences des décisions prises aujourd'hui pour l'avenir. Ces recommandations, qui forment la Déclaration de Rome, ont été soumises aux dirigeants du G8.

D'autres initiatives ont permis aux jeunes de participer aux décisions politiques au niveau national. Le premier « Forum des adolescents et des jeunes » tenu au Kazakhstan est le résultat d'une collaboration entre le Gouvernement et l'UNICEF. Plus de 2 500 jeunes, représentants du Gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des médias se sont réunis pour proposer des mesures à adopter dans huit domaines prioritaires identifiés par les jeunes, à savoir : éducation, services médicaux, hygiène de vie, emploi, problèmes psychosociaux, stigmatisation et discrimination, ainsi que loisirs.

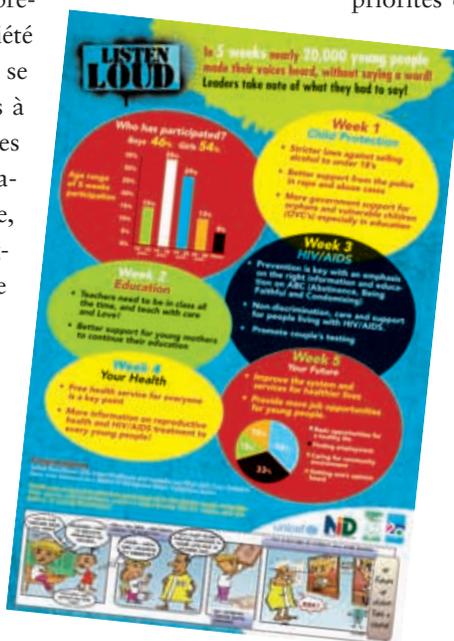
En Namibie, la campagne « Écouter fort », soutenue par l'UNICEF, a recueilli les « suffrages » des jeunes grâce aux téléphones mobiles, un moyen de communication peu onéreux et auquel tout le monde a accès. Les jeunes ont pu voter en appelant



Mohamed Axam Maumoon, un Ambassadeur de la jeunesse, s'adresse aux experts et aux hommes politiques.

gratuitement un système vocal interactif en trois langues à choix. Pendant les cinq semaines qui ont précédé les élections nationales de 2009 et coïncidé avec le 20^{ème} anniversaire de la Convention, 20 000 jeunes ont été appelés à définir leurs priorités dans les secteurs de la santé, de l'éducation

et de la protection de l'enfance, une initiative qui a été largement couverte par les médias. En Namibie, les enfants n'ont pas souvent l'occasion de s'exprimer. « Écouter fort » a confirmé qu'ils avaient beaucoup de choses à dire – et que les adultes les écouteront. Les résultats de cette campagne seront traduits en recommandations en faveur de politiques de soutien aux enfants dont les parlementaires récemment élus auront à tenir compte.



LES ENFANTS S'EXPRIMENT PUBLIQUEMENT SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Au cours des 10 prochaines années, jusqu'à 175 millions d'enfants par année risquent d'être frappés par des catastrophes liées au climat, selon les prévisions de Save the Children Royaume-Uni. Les efforts déployés au niveau international pour atteindre les OMD d'ici à 2015 pourraient alors s'avérer vains, en particulier ceux qui visent à réduire la pauvreté, la mortalité et la morbidité infantiles, et à garantir l'éducation primaire universelle. Face à des enjeux aussi importants, l'UNICEF a saisi l'occasion qu'offraient les réunions organisées en 2009 à Copenhague sur les changements climatiques pour permettre aux enfants d'exprimer leurs points de vue dans ces débats internationaux.

Une semaine avant la conférence mondiale, les 164 enfants âgés de 14 à 17 ans qui avaient été sélectionnés dans 44 pays se sont réunis à Copenhague à l'occasion du Forum des enfants sur le climat. Ensemble, ces représentants de la jeunesse ont préparé une déclaration dans laquelle ils s'engageaient à apporter des changements à leur propre mode de vie et demandaient aux gouvernements d'agir avant qu'il ne soit trop tard. Lors de la cérémonie de clôture du forum, les enfants ont remis ces déclarations au président de la conférence, qui a accepté de distribuer le texte aux représentants des gouvernements.

Huit ambassadeurs de la jeunesse sont restés sur place pour participer à la conférence qui a suivi le forum. Prenant

la parole devant les délégués, Mohamed Axam Maumoon, 15 ans, des Maldives, a déclaré, « Il est tard, mais pas trop tard. Croyez-moi, c'est maintenant qu'il faut agir. »

Lors des préparatifs de la conférence, l'UNICEF s'est servi de son expertise technologique en matière de création de réseaux sociaux pour mobiliser les membres Tunza, le réseau mondial de jeunes du Programme des Nations Unies pour l'environnement, et d'autres réseaux, participant ou non au Forum. Une page Internet dynamique a ainsi été créée, <www.uniteforclimate.org>, en s'inspirant du fait que les enfants et les jeunes communiquent le plus souvent en ligne – qu'il s'agisse de signer des pétitions sur les changements climatiques, d'organiser des campagnes de texto ou de créer des blogs. Ce site continue à servir de communauté virtuelle. Il fonctionne bien même quand la connexion Internet est lente, et permet aux enfants qui n'ont pas accès à Internet d'envoyer des textos pour mener des campagnes spécifiques.

Le forum des enfants a pu être organisé grâce aux efforts du Comité national danois pour l'UNICEF, en partenariat avec l'UNICEF et la ville de Copenhague. La ville de Copenhague a jumelé chaque délégation d'enfants avec une école danoise, qui a organisé des activités pédagogiques pour ses hôtes. Les participants à la conférence de Copenhague sont devenus des « ambassadeurs de la jeunesse » capable d'éduquer et de sensibiliser d'autres jeunes dans leur pays d'origine.

LE MEILLEUR INVESTISSEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : LES ENFANTS

Les droits de l'enfant font partie intégrante du mandat de l'UNICEF et de la réalisation du développement humain. Lorsque les populations ont toutes les possibilités de mener des vies saines et de faire preuve de créativité, les sociétés sont vibrantes d'énergie et prospères. Les enfants sont la pierre angulaire de cette vision du développement – donc l'investissement dans les enfants est d'un excellent rapport sur les plans économique et social.

Partout dans le monde, les programmes soutenus par l'UNICEF aident les pays à s'assurer que tous les garçons et toutes les filles sont bien nourris, en bonne santé, instruits, protégés des violences et capables de participer aux décisions qui affectent leur vie. En 2009, l'organisation a fait des progrès sur tous ces fronts, malgré une situation économique mondiale difficile.

S'épanouir dès leur plus jeune âge

Dans le cadre de ses travaux, l'UNICEF privilégie la survie et le développement des jeunes enfants, depuis le moment où la mère est enceinte et pendant les premières années de l'enfance. Pendant cette période, le manque de soins médicaux et les carences nutritionnelles sont particulièrement dangereux pour l'enfant et risquent de laisser des séquelles physiques et mentales dont ils souffriront pour le reste de leur vie. L'UNICEF participe à des interventions qui ont pour but de faire reculer les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans grâce à une bonne nutrition, à la vaccination, à des soins médicaux de qualité, ainsi qu'à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement pour lutter contre la maladie.

Il est indispensable d'améliorer les systèmes et services de santé pour protéger la santé infantile et maternelle. En partenariat avec le Ministère égyptien de la santé et de la population, l'UNICEF soutient un programme appliqué dans quatre gouvernorats défavorisés qui a pour but de renforcer les qualifications des soignants locaux en matière de soins pédiatriques et néonataux, et de créer des



systèmes d'information communautaire sur la santé et la nutrition des enfants. Selon les données recueillies auprès des établissements de santé locaux, entre 2007 et 2009 l'amélioration des connaissances et de la qualité des services a permis d'augmenter de 27 % la fréquentation de ces établissements, faisant ainsi reculer les taux de mortalité des moins de 5 ans. Par ailleurs, les changements apportés aux habitudes alimentaires des familles ont largement contribué à la diminution du nombre d'enfants mal nourris.

En Inde, où près de la moitié des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance, l'UNICEF a participé au lancement de normes nationales pour lutter contre ce problème en particulier chez les enfants appartenant à des groupes souffrant d'exclusion sociale. Dans l'État du Madhya Pradesh, les fonctionnaires locaux concernés ont pratiquement tous suivi une formation sur ces normes. Dans l'État du Maharashtra, le taux d'enfants suivis et pesés régulièrement est passé de 65 % en 2008 à 85 % en 2009 – une pratique essentielle pour diagnostiquer les retards de croissance.

À Madagascar également, le taux de retard de croissance est élevé. L'UNICEF a aidé le Gouvernement à créer des

SOMALIE : LES TAUX DE MALNUTRITION CHUTENT QUAND SONT LIVRÉES LES FOURNITURES NÉCESSAIRES

Le conflit qui déchire la Somalie depuis de longues années et l'absence de systèmes de gouvernance ou de services publics entravent l'aide humanitaire. Les combats entre les factions, les pillages et les enlèvements sont fréquents. Pour livrer les fournitures qui permettent de lutter contre la dénutrition chez les enfants, l'UNICEF s'appuie sur un réseau de dépôts et de partenaires locaux, tant pour les dédouanements que pour les prestations de services.

Il a fallu également adopter des mesures de gestion spéciales pour éviter que les marchandises ne soient détournées lorsque, en décembre 2008, l'UNICEF a commencé une distribution à grande échelle de Plumpy'Doz pour les enfants. Cette toute dernière génération d'aliments prêts à l'emploi contient des protéines, des graisses, des vitamines et des sels minéraux de haute qualité qui favorisent la croissance et renforcent le système immunitaire, ce qui permet aux enfants de lutter contre la maladie. Comme il n'est pas nécessaire de disposer d'eau pour le préparer, cet aliment résiste à la contamination et peut être stocké et transporté facilement. Dès les premières distributions, les taux de malnutrition aiguë qui augmentaient régulièrement dans certaines régions se sont stabilisés, voire ont commencé à reculer.

En raison du conflit, auquel vient s'ajouter la sécheresse, la malnutrition est constamment au-dessus du seuil d'urgence. En Afrique de l'Est et australe, 8 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'émaciation modérée ou grave, mais pour les enfants somaliens, le taux atteint 13 %. Selon d'autres estimations internationales, la proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë serait encore beaucoup plus élevée. La détérioration de la sécurité n'est pas étrangère à l'aggravation des taux de malnutrition car elle prive les enfants non seulement de nourriture, mais encore d'eau salubre et d'accès aux services médicaux.

L'UNICEF a distribué des Plumpy'Doz à 130 000 enfants âgés de 6 à 36 mois dans les communautés les plus exposées à la malnutrition. Cet apport alimentaire fait partie d'un programme intégré comprenant la distribution de tablettes pour purifier l'eau et de sels de réhydratation orale pour stopper les effets de la diarrhée, qui peuvent être mortels. Administrer trois cuillères à café de Plumpy'Doz trois fois par jour est un complément alimentaire idéal qui permet à l'enfant de recevoir les nutriments essentiels.

Dans le camp pour personnes déplacées de Jamalaaye dans le nord-ouest de la Somalie, l'UNICEF a distribué des Plumpy'Doz à 500 familles. Nombre d'entre elles, comme celle de Kowsar Jama Mire, venaient de communautés côtières dans lesquelles les taux de malnutrition infantile étaient particulièrement élevés en raison de la sécheresse. Cette mère de trois enfants est venue au camp après la mort de son troupeau. Elle n'a pas de mari et pas d'emploi. « L'aide alimentaire est mon seul moyen de nourrir mes enfants, » dit-elle. « Nous n'avions déjà pas grand-chose, maintenant nous avons tout perdu. »

Les Plumpy'Doz sont l'un des éléments de la stratégie de prévention de la malnutrition; l'UNICEF fournit des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi et un soutien technique pour traiter les enfants souffrant de malnutrition grave dans des établissements de santé communautaires et par l'intermédiaire des équipes de santé mobiles en Somalie; il travaille en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le PAM, les ministères de la santé et 36 ONG nationales et internationales. La division des tâches à des fins d'efficacité fait que l'UNICEF est responsable de la lutte contre la malnutrition aiguë sévère, tandis que le PAM s'occupe de la malnutrition aiguë modérée.

centres de sécurité nutritionnelle dans les zones urbaines vulnérables et à établir un programme national élargi de nutrition couvrant 300 000 enfants de moins de 5 ans. Au Kirghizistan, les interventions ont privilégié une province dans laquelle la prévalence du retard de la croissance est élevée. Un programme de distribution de suppléments en micronutriments a été conçu avec l'aide de l'UNICEF et atteint aujourd'hui 98 % des enfants ciblés. Le Gouvernement est en train de l'élargir dans le cadre de sa nouvelle stratégie nationale.

La prévalence de la sous-nutrition – provoquée par une nutrition mal adaptée aux besoins – est toujours élevée dans de nombreuses régions du monde en développement; près de 200 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance. De par le monde, plus d'un tiers de tous les décès d'enfants de moins de 5 ans sont liés à un problème de sous-nutrition, un fait déjà mentionné dans le rapport de l'UNICEF publié en 2009, *Suivre les progrès dans le domaine de la nutrition de l'enfant et de la mère : une priorité en matière de survie et de développement*. Les conclusions de ce

Œuvrer à la réalisation des objectifs de développement humain et de l'idéal de paix et de progrès social consacré par la Charte des Nations Unies. Mission de l'UNICEF

rapport ont attiré l'attention sur les carences nutritionnelles chez les enfants dans une série de réunions à haut niveau sur la sécurité alimentaire, notamment le Sommet alimentaire mondial.

Un bon départ

L'UNICEF aide ses partenaires nationaux à organiser des semaines pour la santé de l'enfant qui permettent d'atteindre un grand nombre d'enfants mêmes dans les régions rurales où leur accès aux services médicaux est limité. En une seule intervention, les enfants ont accès à la vaccination, à un dépistage et à des suppléments nutritionnels, et à un déparasitage par vermifuge. Parfois, les personnes qui les accompagnent reçoivent des informations sur l'hygiène ou elles peuvent faire le test de dépistage du VIH et recevoir des conseils en la matière. En 2009, l'UNICEF a aidé l'Afrique du Sud à organiser sa première Semaine nationale pour la santé de l'enfant ce qui a permis de contrôler la croissance des enfants, de leur administrer des suppléments en vitamines A et un médicament vermifuge et de compléter leurs vaccins. Au total, cette campagne a permis d'atteindre 3,3 millions d'enfants – dont 81 % d'enfants âgés de 1 à 4 ans. Auparavant, 39 % seulement des enfants de cet âge recevaient des suppléments en vitamine A, selon le Département de la santé.

L'UNICEF est l'un des principaux partenaires de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite et il contribue activement aux programmes déployés dans quatre pays où la poliomyélite est toujours endémique : l'Afghanistan, l'Inde,

le Nigéria et le Pakistan. En Afghanistan, l'UNICEF a coopéré avec le Ministère de la santé publique et l'OMS en 2009 afin de déployer un personnel soignant et des agents sanitaires recrutés localement pour vacciner 7,5 millions d'enfants contre la poliomyélite. La formation de groupes de femmes locales chargées d'expliquer aux autres femmes de leur communauté l'importance de la vaccination contre la poliomyélite a largement contribué au succès de cette campagne. Les activités de sensibilisation des chefs religieux et traditionnels au Nigéria a permis de vacciner 3 millions d'enfants en 2009. Le nombre de cas de poliomyélite dans les États du nord du Nigéria, qui étaient les plus durement frappés par la maladie, n'a jamais été aussi faible.

Les autres vaccins sont tout aussi essentiels. Après l'introduction des vaccins contre la rougeole et la rubéole dans le programme national de vaccination au Tadjikistan, l'UNICEF a apporté son soutien à une campagne de vaccination qui a permis d'atteindre plus de 2,2 millions d'enfants âgés de 1 à 14 ans en 2009. Le Gouvernement a augmenté de 30 % les fonds publics affectés à l'achat de vaccins; la couverture vaccinale a atteint des niveaux record. En Iraq, l'UNICEF a participé à l'organisation d'une campagne de vaccination d'urgence pour enrayer une grave épidémie de rougeole qui a frappé 30 000 enfants. Dans quatre provinces, plus de 600 000 enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés en 10 jours; deux seuls cas de rougeole ont été déclarés par la suite. Au Burundi, où l'UNICEF avait fourni des vaccins et soutenu la vaccination, une étude menée par l'organisation en 2008 et 2009 n'a pas permis de découvrir de nouveaux cas de tétanos néonatal ou maternel, qui ont donc été déclarés éliminés.

Une vie sans SIDA

Grâce aux activités de sensibilisation menée par l'UNICEF, les enfants se sont retrouvés au centre des efforts internationaux et nationaux de lutte contre le VIH et le SIDA (*voir encadré page 14*). Il est possible d'imaginer aujourd'hui une génération d'enfants délivrée du SIDA, comme l'indique le rapport publié en 2009 par l'UNICEF *Enfants et SIDA : Quatrième bilan de la situation*. Au cours de l'année écoulée, la communauté internationale s'est beaucoup intéressée à la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Une collaboration avec le Fonds mondial de lutte contre



AFRIQUE DU SUD : DES MAMANS QUI DONNENT LA VIE, PAS LE VIH

L'Afrique du Sud affiche l'un des taux les plus élevés du monde de prévalence du VIH; le SIDA est l'une des principales causes de décès dans le pays. Si l'on intervient pas de manière systématique, un nombre important de femmes séropositives risquent de transmettre le virus à leurs enfants avant, pendant et après la naissance. Selon le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), s'il apparaît clairement que la prévalence du VIH chez les adultes s'est stabilisée en Afrique du Sud, rien ne prouve que les taux d'infection chez les femmes enceintes qui viennent en consultation dans les services de santé publique soient en recul : plus de 29 % des femmes d'entre elles étaient séropositives au VIH en 2008.

Ces statistiques troublantes ont renforcé les activités de sensibilisation de l'UNICEF en faveur de mesures visant à réduire le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant lors de l'élaboration par l'Afrique du Sud de son Plan stratégique national 2007-2011 sur le VIH et le SIDA. L'objectif de prévention et de soins universels pour les femmes et les enfants, afin de réduire la transmission de la mère à l'enfant à un taux inférieur à 5 % d'ici à 2011, a été intégré ultérieurement au Plan stratégique. Les directives nationales ont également été révisées et comprennent aujourd'hui des traitements thérapeutiques plus généraux, le test de dépistage du VIH à l'initiative du soignant et le diagnostic précoce du virus chez le nourrisson.

Depuis, l'UNICEF aide le Gouvernement à appliquer son plan en élargissant les services qui ont un impact immédiat reconnu. Le suivi actif des couples mères-bébés dans les centres de santé communautaires est devenu pratique courante et des équipements de laboratoire permettent de dépister le VIH chez les nourrissons. En 2009, tous les

districts et hôpitaux, et plus de 90 % de établissements de soins de santé primaire offraient toute la gamme des services de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, soit directement, soit en aiguillant les patientes. Grâce à un soutien supplémentaire du Department for International Development du Royaume-Uni et du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le SIDA, l'UNICEF a contribué à l'élaboration de plans de districts destinés à faire baisser les taux de transmission dans 16 districts, dont 14 affichent des taux de prévalence élevés. Au plan national, près des trois quarts de femmes enceintes séropositives sont traitées actuellement afin de réduire le risque de transmission à leurs bébés. Les deux tiers des près de 100 000 enfants de moins de 15 qui en avaient besoin étaient soumis à une thérapie antirétrovirale en 2009, selon des estimations trimestrielles du Gouvernement.

Aujourd'hui, l'Afrique du Sud est sur la bonne voie pour faire reculer de moitié les taux de transmission du VIH et atteindre sa cible fixée pour 2010, comme convenu en 2001 lors de la Session extraordinaire de l'ONU sur le VIH et le SIDA. Les mesures annoncées en 2009 ont pour but de prévenir la transmission en abaissant les seuils d'accès aux médicaments. Il a aussi fallu convaincre les populations d'utiliser les nouveaux services. Pour renforcer ses autres initiatives, l'UNICEF a coopéré avec l'agence de publicité Saatchi & Saatchi sur une grande campagne d'annonces publicitaires qui évoque ouvertement la stigmatisation qui entoure le VIH et le SIDA et sensibilise les populations aux soins disponibles. Cette campagne aurait touché 19 millions de personnes dans le pays. Grâce à une meilleure fréquentation des centres de soins, davantage de jeunes vies sont épargnées en Afrique du Sud.

le SIDA, la tuberculose et le paludisme a contribué à débloquent des fonds pour mener à bien des interventions accélérées dans les 10 pays où les femmes enceintes sont le plus durement frappées par le VIH.

Au Mozambique, à la fin de 2009, l'UNICEF accordait un soutien à près de la moitié des 744 centres équipés pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Dans quatre régions de Russie, l'UNICEF a contribué à la création d'un modèle de services médicaux et sociaux généraux pour les femmes enceintes et les jeunes mères les plus exposées au VIH; les taux de transmission ont été ramenés en-dessous de la moyenne nationale grâce à cette initiative.

Le diagnostic le plus précoce possible des infections peut sauver des vies de nourrissons. En Afrique de l'Est et australe, l'UNICEF contribue à l'amélioration du suivi médical des nourrissons exposés au VIH. La collaboration entre l'UNICEF et ses partenaires nationaux au Swaziland en faveur du diagnostic précoce des nourrissons a permis d'effectuer des tests de dépistage dans un laboratoire local pour la première fois en 2009. Il a fallu former les agents sanitaires à la prise en charge du SIDA pédiatrique.

En 2009, l'UNICEF a également contribué à la publication par l'UNESCO des premiers *Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité*, une nouvelle ressource

importante pour prévenir le VIH chez les enfants. Ces principes décrivent en détail ce que les éducateurs doivent savoir pour protéger les enfants contre le VIH. Plusieurs pays, comme la République démocratique du Congo, continuent à mettre en œuvre des programmes pour sensibiliser les adolescents au VIH. En 2009, avec l'aide de l'UNICEF, près de 6 600 jeunes éducateurs, supervisés par des adultes, ont formé plus d'un demi-million d'adolescents de leur âge aux aptitudes à la vie courante, dans leur pays.

Propreté est synonyme de survie

Eau potable et assainissement sont essentiels si l'on veut que les enfants puissent survivre et se développer. Il ne suffit pas que l'eau soit disponible, encore faut-il qu'elle soit de bonne qualité pour éviter les maladies d'origine hydrique. Un assainissement qui laisse à désirer contribue à propager les maladies et à dégrader la qualité de l'eau – ce qui provoque fréquemment la diarrhée. Un rapport publié par l'UNICEF et l'OMS en 2009 sur la diarrhée et ce qui peut être fait pour l'éviter (*Diarrhoea: Why children are still dying and what can be done*), révèle que la diarrhée tue davantage d'enfants que le SIDA, le paludisme et la rougeole réunis, bien qu'il existe des moyens peu coûteux d'éviter et de traiter cette maladie.

Il est facile de combattre ces problèmes au moyen d'interventions simples et efficaces, comme le lavage des mains et la construction de toilettes de base. Dans des pays comme le Cameroun, le Mozambique et le Sénégal, l'UNICEF a lancé des programmes d'assainissement communautaire qui donnent des moyens d'action aux populations les plus démunies lorsqu'elles s'engagent et apprennent à construire et à entretenir leurs propres toilettes. Grâce au soutien fourni par l'UNICEF à cette approche en Sierra Leone, 169 villages ont déclaré que la défécation à l'air libre avait été éliminée chez eux en 2009; cette même année, tous les plans de santé au niveau du district ont été revus pour y inclure des programmes d'assainissement communautaire.

Les activités de sensibilisation que l'UNICEF mène de longue date au Paraguay ont encouragé le gouvernement central à affecter des ressources à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement des communautés autochtones isolées vivant dans la région semi-aride de Chaco. L'UNICEF a aidé les femmes locales à mettre un point un modèle de vase de purification de l'eau à domicile comprenant un filtre bactériologique, tout en redonnant vie à l'art autochtone de la céramique. En 2009, cinq communautés autochtones de la même région ont également constitué un Comité de l'assainissement qui a l'oreille du gouvernement central.



Au Libéria, grâce à des programmes soutenus par l'UNICEF, plus de 200 000 personnes peuvent obtenir de l'eau grâce à la construction ou à la remise en état de points d'eau; une stratégie de traitement et de stockage de l'eau à domicile a aussi été mise en place dans 185 communautés rurales et semi-urbaines. Le Gouvernement a adopté une politique nationale intégrée de gestion des ressources en eau en 2009, et une politique relative à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement est en préparation.

Éducation de qualité pour tous

Le nombre d'enfants scolarisés n'a jamais été aussi élevé, même s'il reste encore beaucoup à faire pour s'assurer qu'ils reçoivent une éducation de qualité. Quant aux enfants qui ne sont pas scolarisés, des habitudes profondément ancrées d'exclusion liées à des facteurs tels que la pauvreté, le sexe ou le conflit, viennent encore compliquer les efforts déployés pour les atteindre. Sachant que tous les enfants ont droit à l'éducation, l'UNICEF accorde son soutien à des programmes qui ont pour but d'éliminer ces obstacles fondés sur la discrimination.

Le modèle des Écoles amies des enfants préconisé par l'UNICEF guide les efforts de l'organisation visant à



promouvoir une éducation de qualité. Dans ce type d'école, les élèves sont éduqués dans un milieu sûr, sain et protégé. Ils ont des enseignants qualifiés et ils savent que leurs droits et leurs besoins particuliers seront respectés. La Chine, qui a testé ce modèle dans divers comtés, a annoncé en 2009 qu'elle envisageait d'élargir le modèle des Écoles amies des enfants à l'ensemble du pays. Les indicateurs permettant d'établir si des écoles sont amies des enfants sont en passe de devenir un élément de base du système de surveillance de la qualité des écoles.

Au Myanmar, l'UNICEF a contribué à l'intégration du modèle des Écoles amies des enfants dans le programme de reconstruction qui a suivi le cyclone de 2008. Dix-neuf de ces écoles ont été achevées en 2009 et 30 sont encore en construction. Le fait de devoir reconstruire a permis au pays d'innover – l'UNICEF a soutenu l'introduction d'une technologie adaptée au milieu local qui permettait de réduire les coûts tout en maintenant la qualité. Dans les anciennes écoles, l'UNICEF soutient des initiatives visant à fournir un approvisionnement en eau aux 25 % d'écoles dépourvues de ce service de base, et à élaborer des systèmes de données qui mettent en lumière les disparités en matière d'accès à l'éducation et de qualité de l'éducation.

Dans les Caraïbes orientales, les châtiments corporels dans les écoles sont toujours admis aux plans tant social que légal. Dans le cadre du programme des Écoles amies des enfants, l'UNICEF s'est allié avec les syndicats d'enseignants et a participé au lancement d'une initiative pilote à la Barbade qui encourage les écoles à adopter des techniques positives de gestion des comportements. Leur efficacité ayant été démontrée, ces techniques sont de mieux en mieux acceptées. En 2009, des projets pilotes étaient testés dans un quart des

écoles d'Antigua-et-Barbuda – où des contrats conclus entre les enseignants et les élèves qui se conduisent mal permettent d'aborder les problèmes sous un angle nouveau – ainsi qu'à la Dominique et à Sainte-Lucie. Il est prévu que la moitié des écoles primaires de ces quatre pays appliquent des pratiques de gestion positive du comportement en 2010.

Protection des enfants

La protection des enfants contre la violence, les mauvais traitements et l'exploitation exige la mise en place de systèmes solides comprenant des politiques, institutions, lois et mécanismes judiciaires qui se renforcent mutuellement. Selon l'UNICEF, ces systèmes doivent être constamment à la disposition de tous les enfants et s'appuyer sur des attitudes et comportements sociaux axés sur les droits de l'enfant, un argument renforcé par les lacunes statistiques comblées en 2009 par le rapport de l'UNICEF *Progrès pour les enfants : Un bilan de la protection de l'enfant*.

En 2009, le Botswana a adopté la Loi sur les enfants, qui constitue un grand succès. L'UNICEF a plaidé en faveur de cette loi et fourni un soutien technique pour s'assurer que ce nouveau texte de loi serait profondément ancré dans une promotion active des droits de l'enfant. Cette loi prépare le terrain pour l'intégration de modifications dans d'autres législations, notamment la loi sur l'éducation, la loi sur l'héritage et le Code pénal.

Soucieux de mieux faire intégrer les enfants dans les systèmes nationaux de protection sociale, l'UNICEF a coopéré avec le Gouvernement népalais afin d'introduire une subvention en espèces pour les enfants de la naissance à l'âge de 5 ans. Cette subvention a été distribuée au départ dans les

cinq districts où les taux de sous-nutrition sont les plus élevés et aux enfants issus de la communauté marginalisée Dalit dans l'ensemble du pays. L'UNICEF aide aujourd'hui ses homologues nationaux à se préparer à un éventuel élargissement de cette initiative à l'ensemble de la nation.

Lorsque les systèmes d'enregistrement des naissances sont inefficaces, les enfants et les familles risquent d'être privés de leurs droits civiques et politiques. Au Mozambique, l'UNICEF a coopéré avec le Ministère de la justice afin de déployer des brigades mobiles et de définir des tactiques de

mobilisation communautaire pour sensibiliser les populations à la procédure d'enregistrement des naissances. Plus d'un million d'enfants ont été inscrits au registre des naissances dans 19 districts en 2009.

La migration complique la situation en termes de protection de l'enfant, en raison notamment des dangers de séparation des familles et du temps perdu lorsque les enfants ne sont pas scolarisés. Au Mexique, l'UNICEF a aidé les organismes gouvernementaux à élaborer une stratégie de protection de l'enfant pour les enfants migrants non accompagnés,

BOLIVIE : PROTECTION DES ENFANTS QUI TÉMOIGNENT DEVANT UN TRIBUNAL

Un enfant, victime d'un acte criminel, se trouve dans une pièce isolée. Il y a peut-être quelques jouets autour de lui. Il peut être traumatisant pour un enfant déstabilisé de devoir répondre aux questions des autorités, de la police, des médecins, des avocats, des psychologues, etc. Ici, par contre, l'enfant répond aux questions d'un seul spécialiste – les témoins de l'interrogatoire l'observent derrière une vitre sans tain. Une caméra enregistre l'interrogatoire, mais l'enfant ne voit qu'une seule personne dans une jolie salle décorée d'un grand miroir.

Il n'y a pas si longtemps encore, les choses se déroulaient différemment en Bolivie. Les services sociaux et le système juridique ne prêtaient pas toute l'attention voulue aux enfants victimes ou témoins d'actes criminels. Il n'existait pas de procédure spéciale pour réunir les preuves et ces enfants étaient souvent soumis à de multiples interrogatoires, déclarations et audiences. Profitant de l'élan qui poussait le pays à moderniser son système judiciaire, l'UNICEF a soutenu l'introduction de réformes en faveur des enfants et d'un meilleur accès à la justice. Un engagement sans faille auprès du ministère public, des autorités de protection de l'enfance, de la police, des hôpitaux, des juges et des ONG spécialisées avait déjà permis d'engager la discussion sur le fait que les enfants confrontés à la justice étaient mal protégés.

En 2009, en accord avec le Ministère de la justice, l'UNICEF a préconisé puis contribué à l'installation de réseaux de caméras en circuit fermé dans sept unités spéciales de protection des victimes. Ce qu'on appelle là-bas les salles de Gesell permettent aux enfants de témoigner dans un endroit privé, plus confortable que les austères tribunaux. Des stages ont été organisés pour les procureurs, les juges, le personnel

des unités de protection spéciale et des ONG afin de sensibiliser ce personnel aux procédures judiciaires et aux enquêtes respectueuses du bien-être de l'enfant et de leur inculquer les compétences spéciales qui leur permettront d'interroger les enfants sans les traumatiser. Le matériel de référence permet d'identifier les problèmes psychologiques et de rédiger des rapports psychologiques médico-légaux. Toutes les unités ont adopté le Protocole Attention, un modèle multidisciplinaire coordonnant le soutien aux enfants de psychologues, travailleurs sociaux et procureurs, et garantissant que l'enfant n'est jamais seul devant la justice.

Pour la formation, l'UNICEF a fait venir un expert du Pérou, un pays qui a fait des expériences similaires. Le Gouvernement péruvien a adopté une politique en faveur de techniques d'interrogatoire respectueuses des enfants. Cette mesure a contribué à l'augmentation du nombre de plaintes pour délits perpétrés contre des enfants, qui est passé de 257 en 2007 à 994 en 2009, ce qui tend à prouver que les services judiciaires jouissent d'une plus grande confiance du grand public.

La Bolivie, qui espère obtenir des résultats similaires, prévoit de créer deux unités supplémentaires de protection en 2010, ce qui dotera chacun des neuf départements du pays de sa propre unité. Dans sept centres de justice intégrée conçus spécialement pour les populations des zones périurbaines et rurales, le personnel sera formé à ce type d'interrogatoires. Les médecins médico-légaux suivront également un stage; ainsi, le pays s'assurera que les enfants sont traités de manière humaine et respectueuse, et que le système judiciaire protège les plus vulnérables.



prévoyant notamment le placement de responsables de la protection de l'enfance auprès des services des migrations. Un programme complémentaire a permis de former des enseignants dans l'État mexicain de Sinaloa afin qu'ils puissent prendre en charge les élèves qui fréquentent des classes qui ne correspondent pas à leur âge parce que leur scolarité a été interrompue. Les enfants de travailleurs agricoles migrants, dont la scolarité dépassait rarement les deux ans, sont aujourd'hui scolarisés pendant cinq ou six ans.

Il est impératif de prévoir des mesures de protection spéciale pour les enfants qui ont affaire à la justice, qu'ils soient accusés ou en détention, ou qu'ils aient été victimes ou témoins d'actes criminels (*voir encadré page 17*). En Géorgie, l'UNICEF a joué un grand rôle dans l'annulation d'une décision parlementaire qui abaissait l'âge de la responsabilité pénale de 14 à 12 ans. Le nombre d'adolescents incarcérés avait diminué d'un tiers au milieu de 2009, comparé à la même période en 2008. Une nouvelle stratégie nationale relative à la justice appliquée aux mineurs, élaborée dans le cadre d'un partenariat entre l'UNICEF et le Gouvernement, comprend des mesures de rééducation et, par la suite, de réinsertion des enfants.

Approvisionnement à l'échelon mondial

Le réseau mondial d'approvisionnement que possède l'UNICEF contribue largement aux interventions humanitaires et au développement. Grâce à ses centres situés stratégiquement à Copenhague, Dubaï, Panama et Shanghai, l'UNICEF peut réagir rapidement en cas d'urgence et fournir aux enfants des aliments thérapeutiques, de l'eau salubre et des médicaments qui sauveront des vies.

En 2009, l'UNICEF a acheté près de 3 milliards de vaccins, 8 000 tonnes métriques d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi, 260 millions de comprimés vermifuges et un an de stocks de médicaments antirétroviraux permettant de traiter plus de 780 000 personnes atteintes du VIH et du SIDA. Ces marchandises ont été acheminées vers 68 pays touchés par des situations d'urgence, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2008. Globalement, l'UNICEF a desservi 100 gouvernements, en particulier dans le cadre de partenariats avec l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, et la Banque mondiale.

L'UNICEF, qui est l'un des plus gros fournisseurs de produits pour enfants, exerce une influence sur les industries auprès desquelles il s'approvisionne en améliorant la disponibilité, le prix et la qualité des produits. En 2009, la mise au point d'un système mondial de prévision a fait baisser de 11 % le prix des aliments thérapeutiques. La collaboration avec l'OMS et des compagnies pharmaceutiques a permis de produire des médicaments antipaludiques et de lutte contre le VIH mieux adaptés aux enfants.

L'UNICEF s'est également efforcé d'améliorer les filières d'acheminement des marchandises au niveau local. Dans le cadre du conflit qui a éclaté en 2009 dans le nord du Yémen, l'UNICEF a tissé des relations étroites avec des fournisseurs locaux qui avaient des stocks de marchandises pour assurer l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'éducation. Les ministères travaillent main dans la main avec l'UNICEF pour maintenir un stock régulier d'articles essentiels pour la santé et la nutrition des enfants.

S'UNIR ET PRÉSENTER NOS ARGUMENTS

Lorsque l'UNICEF plaide en faveur du respect des droits de l'enfant, il s'appuie sur un large acquis de connaissances qui prouvent que certains changements ont des avantages et aident les pays à acquérir de nouvelles capacités qui leur permettront de définir et d'atteindre leurs priorités. Les partenariats jouent un rôle tout aussi fondamental dans ces activités de plaidoyer car lorsque des personnes et des organisations travaillent main dans la main, elles obtiennent généralement de meilleurs résultats que si elles agissaient seules.

Les partenariats de l'UNICEF revêtent diverses formes et englobent les gouvernements, d'autres organisations internationales, des groupes de la société civile, le monde des affaires et des personnalités connues. L'UNICEF, en sa qualité de membre respecté du système des Nations Unies, possède une autorité morale qui lui permet de rassembler divers groupes au sein d'un même pays ou au-delà des frontières. Ces groupes savent bien que l'UNICEF, dans toutes ses actions, donne la priorité absolue aux enfants.

Le savoir au service du plaidoyer

Dans de nombreux pays, l'UNICEF a réuni des connaissances sur ce qui est efficace et ce qui doit être fait pour les enfants; son plaidoyer s'en trouve renforcé et lui permet d'obtenir un engagement politique et le soutien du secteur public. En 2008, après la tenue d'un séminaire sur l'éducation secondaire organisé par l'UNICEF pour des militants d'Argentine, du Brésil et du Chili, le mouvement s'est amplifié grâce à la mobilisation sociale et à la couverture médiatique autour d'un projet de politique pour adolescents défavorisés au Brésil. La visibilité politique de ce problème a encouragé le Congrès brésilien, en 2009, à adopter un amendement constitutionnel historique garantissant la gratuité de la scolarité aux enfants âgés de 4 à 17 ans. Cette mesure devrait avoir un impact positif sur l'éducation préscolaire et secondaire.



En 2009, l'UNICEF a plaidé vigoureusement auprès des parlementaires du Lesotho pour qu'ils accordent une aide aux ménages qui prennent en charge des orphelins et des enfants vulnérables. C'est ainsi que le Programme de subventions à l'enfant a vu le jour. Dans le cadre de ce programme, la famille reçoit des allocations régulières pour subvenir aux besoins des enfants en matière de santé, nutrition et éducation. Grâce à des activités de plaidoyer et des interventions ciblées en faveur des communautés marginalisées des districts arides et semi-arides du Kenya, l'UNICEF a encouragé le Ministère de l'éducation à prendre la décision d'affecter environ 4,5 millions de dollars supplémentaires, par rapport aux années précédentes, au renforcement de l'éducation dans ces zones.

En ex-République yougoslave de Macédoine, l'UNICEF a attiré l'attention des autorités sur la régression de l'allaitement exclusivement au sein et sur la faiblesse des taux de nutrition appropriée chez les nourrissons. En 2009, une étude a révélé que la moitié seulement des établissements de maternité satisfaisait aux normes des hôpitaux « amis des bébés », notamment en ce qui concerne l'encouragement des mamans à nourrir au sein. Le Ministère de la

Mobiliser la volonté politique et les ressources matérielles nécessaires pour aider les pays à donner « la priorité aux enfants » et à renforcer leurs capacités à cette fin. Mission de l'UNICEF

santé a utilisé ces informations pour élaborer un large programme de réformes comprenant notamment une meilleure surveillance des établissements, la formation du personnel et une directive sur l'exigence de conformité universelle avec les normes des hôpitaux « amis des bébés ».

Les politiques et les institutions publiques peuvent être à l'origine de changements sociaux, mais encore faut-il que le climat social et économique leur permette de s'imposer. Ainsi les initiatives de communication à des fins de développement mises en œuvre par l'UNICEF permettent de diffuser des informations qui toucheront toutes les couches de la société et entraîneront des changements de comportements quand ils sont incompatibles avec les droits de l'enfant.

Au Soudan, UNICEF a organisé une réunion avec des imams en 2009 pour voir comment il serait possible de mettre fin à une pratique traditionnelle dangereuse qui traite la sous-alimentation en ouvrant l'estomac de l'enfant pour y appliquer des poudres traditionnelles. Les imams se sont entendus pour promouvoir l'alimentation thérapeutique et d'autres services dans les centres de santé communautaire. Suite à cette décision, les admissions dans ces centres ont augmenté de 50 %. Les mères de famille ont expliqué qu'elles étaient venues parce qu'on le leur avait conseillé à la mosquée.

De nouvelles capacités pour le changement

L'impact des activités de plaidoyer de l'UNICEF est plus fort et plus durable lorsque les populations améliorent leurs capacités à agir pour les enfants. Au Pérou, dans le cadre d'une collaboration avec les universités locales, les autorités régionales, le Programme pro-décentralisation de l'Agency for International Development des États-Unis (USAID/PRODES) et le Ministère des finances et du développement économique, l'UNICEF a soutenu l'introduction d'un programme sanctionné par un diplôme sur les investissements publics dans le développement humain et infantile. Conçu pour compléter la décentralisation des fonctions gouvernementales péruviennes en renforçant les compétences administratives et techniques des fonctionnaires locaux, ce programme a été élargi à quatre régions du pays en 2009. Il est prévu de l'appliquer au niveau national.

Au Burkina Faso, l'UNICEF a coopéré avec un groupe d'ONG humanitaires qui aidaient le Gouvernement à inté-

grer l'Enquête normalisée de suivi et d'évaluation des secours et de la transition dans le système national de surveillance de la nutrition. Avec cette mesure, il s'agit d'effectuer un suivi annuel fiable des progrès accomplis en matière de lutte contre la malnutrition. En Uruguay, l'UNICEF a coopéré avec la Cour suprême de justice, le Ministère de l'Intérieur et l'Institut pour enfants et adolescents afin de créer des indicateurs et des systèmes d'évaluation de la justice appliquée aux mineurs. Cela donnera un instantané du problème des adolescents en conflit avec la loi, des pratiques institutionnelles et de l'application des lois, permettant ainsi d'améliorer le système judiciaire.

Comme il est activement présent dans les pays en développement partout dans le monde, l'UNICEF est bien placé pour favoriser l'échange Sud-Sud de données et de connaissances – 89 bureaux de pays ont participé à ces activités en 2009. Avec l'UNICEF comme intermédiaire, une délégation de responsables de l'éducation du Bhoutan a rencontré ses homologues thaïlandais pour discuter d'une réforme de leur programme d'études; par la suite, une délégation thaïlandaise s'est rendue au Bhoutan. Les deux pays ont décidé de renforcer la coopération et le partenariat entre leurs ministères de l'éducation sur des questions telles que l'intégration de la culture et des valeurs locales dans le programme scolaire. Le Timor-Leste, par l'intermédiaire de l'UNICEF, s'est inspiré de l'expérience du Bangladesh qui a su combler les lacunes dans la Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, contribuant ainsi à faire reculer la mortalité infantile.



RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE : SAUVER DES VIES GRÂCE À LA GRAVITÉ

Pour les enfants de moins de 5 ans vivant en République populaire démocratique de Corée, la pénurie d'eau potable et la mauvaise qualité de l'assainissement sont le plus souvent à l'origine de maladies mortelles telles que les infections respiratoires aiguës et la diarrhée.

Une collaboration étroite entre l'UNICEF et le Ministère de la gestion des villes a permis de résoudre partiellement l'un de ces problèmes. Tout d'abord, dans le cadre d'un partenariat pluriannuel, on a pu installer des systèmes d'approvisionnement en eau par gravité. Ces systèmes fonctionnent sans électricité et les pompes sont d'un entretien facile. Un meilleur approvisionnement en eau salubre et une meilleure hygiène signifient que les enfants coréens seront plus nombreux à pouvoir survivre et à grandir.

L'eau propre fournie par le système a augmenté la quantité d'eaux usées, ce qui pose un problème dans les villes qui ne sont pas équipées pour les traiter. Jusqu'ici, la République populaire démocratique de Corée utilisait un système centralisé peu efficace de pompes et d'électricité pour éliminer les eaux usées. L'UNICEF a proposé aux techniciens du ministère un système décentralisé de traitement des eaux usées susceptible d'être pris en charge par les autorités locales. Tout comme les systèmes d'approvisionnement en eau, il fonctionne par gravité et il n'exige pas d'électricité. Les eaux usées sont ensuite traitées de diverses manières.

Pour encourager le Gouvernement à accepter ce nouveau système, l'UNICEF a invité des fonctionnaires de divers ministères à l'étudier, en particulier en organisant une conférence nationale et des voyages d'études à l'étranger. Un projet pilote a été entrepris dans le comté de Yontan. En 2009, le système était en place et desservait 10 000 person-

nes. Non seulement il utilise moins d'électricité, mais il est écologiquement plus viable grâce à la production de produits dérivés utiles, tels que les fertilisants pour l'agriculture et le biogaz qui peut être relié aux habitations et utilisé pour la cuisine.

Pour renforcer encore les connaissances techniques nécessaires à la mise en service et à l'élargissement de ces nouveaux systèmes, l'UNICEF a aidé six ingénieurs du ministère à suivre une formation de deux semaines en Chine organisée par l'Université des sciences et technologies de Beijing. Par la suite, les participants ont modifié le modèle utilisé à Yontan. La décision qu'ils ont prise d'adapter un composant utilisé dans la phase finale du traitement des eaux aux conditions locales montre que les autorités nationales sont prêtes à adopter cette technologie. Les donateurs internationaux en ont pris note : ce système a été intégré à trois initiatives de traitement des eaux usées financées par l'Union européenne.

L'engagement de l'UNICEF auprès du Gouvernement a également permis d'élargir les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux zones rurales, où cinq projets ont été mis en œuvre ou lancés en 2009. L'UNICEF a également préconisé l'installation de pompes à main dans les régions où il n'était pas envisageable d'installer des systèmes complexes. Une visite d'étude en Inde a permis aux responsables de mieux comprendre les avantages de cette technologie rudimentaire certes, mais souvent appropriée. Grâce aux nouvelles initiatives mises en œuvre en zones rurales et à l'adoption de technologies mixtes, le pays peut espérer obtenir de meilleurs résultats dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable.

Concernant les pays du cône austral de l'Amérique latine, l'UNICEF a engagé des experts d'Argentine et du Chili pour qu'ils rencontrent des fonctionnaires gouvernementaux et des éducateurs d'Uruguay et leur fassent part de leurs expériences concernant les politiques qu'ils ont appliquées afin de faire reculer les taux d'abandon de l'école secondaire. Dans la région andine, des épidémiologistes et des spécialistes de la santé équatoriens font connaître, à leurs homologues boliviens notamment, les stratégies internationalement reconnues qu'ils appliquent pour faire reculer la dengue.

Pour combler les lacunes politiques dues à un manque de connaissances, de ressources et de capacités en matière de

collecte de données, de nombreux gouvernements, des institutions des Nations Unies, des chercheurs et des militants des droits de l'enfant demandent à l'UNICEF d'avoir accès à ses statistiques et ses analyses. En 2009, l'UNICEF a fourni un soutien à la collecte et à l'analyse de données sur la situation des enfants et des femmes dans plus de 70 pays. Les statistiques sur les multiples dimensions de la pauvreté infantile établies dans le cadre de l'Étude mondiale sur la pauvreté et les disparités chez l'enfant, qui a débuté en 2007 et couvert 48 pays, ont été utilisées à des fins de planification et de budgétisation nationales, et ont influencé les initiatives de protection sociale et les réformes politiques. Six rapports ont été achevés en 2009.

Les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, conçues par l'UNICEF spécifiquement pour évaluer la condition des femmes et des enfants, ont couvert 100 pays à ce jour. Le quatrième tour, lancé en 2009, devrait couvrir une bonne cinquantaine de pays. Au Zimbabwe, l'Enquête de suivi à indicateurs multiples, une adaptation des enquêtes en grappe, a pu être réalisée malgré les troubles et la crise qui ont secoué le pays. Près de 13 000 foyers ont été interrogés, ce qui a permis de réunir beaucoup d'informations sur les femmes et les enfants; ces informations seront la pierre angulaire des efforts de relance rapide et de transition. Ce mécanisme a renforcé les capacités du Bureau central des statistiques à travailler sur des problèmes spécifiques aux femmes et aux enfants.

Les défenseurs des droits de l'enfant et les chercheurs peuvent consulter les données de l'UNICEF relatives aux enfants à l'adresse <www.childinfo.org> ou obtenir des tableaux, des cartes ou des graphiques retraçant les progrès accomplis vers la réalisation des OMD sur le site <www.devinform.org>.

Partenariats pour un objectif commun

Depuis de nombreuses années, beaucoup d'organisations considèrent l'UNICEF comme un partenaire de choix. Aussi l'UNICEF a-t-il adopté un cadre stratégique de partenariat en 2009 qui encourage vigoureusement la définition des risques et des avantages des partenariats, propose d'autres formes de collaboration et en évalue l'efficacité. À l'UNICEF, les partenariats servent des objectifs divers, par exemple le renforcement des activités de plaidoyer, la diffusion des connaissances et la sensibilisation, le positionnement des enfants au centre des décisions politiques, le respect des droits de l'enfant dans les situations d'urgence, la fourniture de produits vitaux et la mobilisation de ressources. Mais ils s'inscrivent également autour du concept de la réalisation des droits de l'enfant.

Les partenaires nationaux, des gouvernements aux communautés, sont des collaborateurs extrêmement importants pour l'UNICEF, comme le prouve ce rapport. Nombre de partenariats de toutes sortes permettent à l'UNICEF de mener à bien ses travaux sur le terrain. Il participe à 77 partenariats au titre de programmes mondiaux qui s'appuient sur les contributions collectives d'organisations internationales, d'États, du monde des affaires et de groupes de la société civile. On peut citer en exemple l'Alliance GAVI, un partenariat pour la santé auquel participent tant le secteur public



que le secteur privé. L'UNICEF est membre du conseil d'administration de l'alliance et, dans une dizaine de pays à revenu faible, il est le maillon entre le gouvernement et l'accès à des fonds pour financer les vaccins. En 2009, par exemple, l'UNICEF a aidé le Gouvernement du Cambodge à l'élargir ses activités de vaccination grâce à des vaccins financés par l'initiative GAVI.

L'UNICEF s'est allié avec la Banque mondiale, l'OMS, l'UNFPA et des autorités nationales pour élaborer des plans stratégiques nationaux visant à améliorer la santé maternelle et néonatale dans trois pays dans lesquels un nombre élevé de femmes meurt pendant ou peu après l'accouchement. En partenariat avec Rotary International, la Fondation Gates, l'OMS, la Fondation des Nations Unies et les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis, l'UNICEF a pris la tête d'activités visant à engager l'Organisation de la Conférence islamique, la Banque islamique de développement et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à participer à des activités accélérées d'éradication de la poliomyélite. Dans le cadre d'une nouvelle initiative, l'UNICEF travaille main dans la main avec l'Initiative mondiale Clinton et d'autres partenaires pour lutter contre la violence sexuelle à l'égard des filles.

Au sein des pays comme au niveau mondial, les organisations de la société civile continuent à devenir des agents de plus en plus importants du changement social. En 2009, UNICEF a collaboré avec un réseau de huit organisations non gouvernementales et confessionnelles dans le but de créer un système de points de santé de proximité au Swaziland. Ces points de santé offrent des services sanitaires, nutritionnels et éducatifs, atteignant 44 000 enfants dans 767 districts. Comme il a été prouvé que le sport mobilise adultes et enfants, l'UNICEF a élargi son partenariat avec le Comité Olympique International pour les Jeux olympiques spéciaux afin de promouvoir l'intégration d'enfants

et d'adolescents souffrant de handicaps mentaux dans neuf pays. Au Kazakhstan, par exemple, les entreprises ont collaboré avec l'UNICEF et les Jeux olympiques spéciaux pour que des garçons et des filles souffrant de handicaps mentaux aient leur place dans les programmes de culture physique communautaires.

L'UNICEF renforce ses contacts avec les parlementaires afin de soutenir les politiques, les budgets et les textes de loi en faveur des enfants. L'Union interparlementaire a pris publiquement l'engagement de plaider pour la cause des enfants, et en 2009, elle s'est alliée à l'UNICEF pour organiser un atelier pour les parlementaires d'Amérique latine et des Caraïbes sur le thème de l'élimination de la violence contre les enfants. Les participants représentaient 14 pays; chacun d'entre eux s'est engagé à adopter sept mesures pour mettre fin à la violence contre les enfants.

L'alliance de l'UNICEF avec le monde des affaires est née de la ferme conviction que les partenariats et les efforts déployés en commun ne pouvaient qu'être fructueux. L'UNICEF reconnaît que les partenariats en faveur des enfants avec le secteur privé dépendent de la vigueur du monde des affaires à une époque où sa participation est en pleine expansion – des donations philanthropiques traditionnelles à des investissements sociaux stratégiques et concrets répondant à des besoins particuliers et entraînant des changements à long terme, tout en satisfaisant des intérêts commerciaux.

À l'heure actuelle, le partenariat le plus important de l'UNICEF avec le secteur privé est celui qu'il a conclu avec IKEA, qui a versé en 2009 une contribution de plus de 35 millions de dollars pour soutenir des initiatives de santé, d'éducation et de protection de l'enfant. Au cours de la dernière décennie, grâce à son Initiative sociale, IKEA a renforcé son partenariat, apportant des changements durables en Asie, en Afrique et en Europe centrale et orientale. Grâce à la campagne *Change for Good*®, (*votre monnaie pour les enfants*), lancée il y a plusieurs années déjà, dix grandes compagnies aériennes récupèrent pendant les vols la petite monnaie dont les passagers n'ont plus besoin, ce qui a rapporté 8,1 millions de dollars. Malgré la crise économique, le groupe ING et ses 113 000 employés ont versé plus de 4,6 millions de dollars en 2009 pour soutenir des programmes d'éducation appuyés par l'UNICEF.

Pour éliminer le tétanos maternel et néonatal, Procter & Gamble a versé une contribution s'élevant à plus de 20 millions de dollars depuis 2006 grâce à sa campagne Pampers « un paquet de couches pour bébés = un vaccin », qui a permis de distribuer environ 200 millions de vaccins et de sensibiliser les populations à ce problème. Le partena-

COMITÉS NATIONAUX POUR L'UNICEF

Comité allemand pour l'UNICEF
Comité national d'Andorre pour l'UNICEF
Comité australien pour l'UNICEF
Comité autrichien pour l'UNICEF
Comité belge pour l'UNICEF
Comité canadien pour l'UNICEF
Comité coréen pour l'UNICEF
Comité danois pour l'UNICEF
Comité espagnol pour l'UNICEF
Comité national estonien pour l'UNICEF
Comité finlandais pour l'UNICEF
Comité français pour l'UNICEF
Comité national hellénique pour l'UNICEF (Grèce)
Comité de Hong Kong pour l'UNICEF
Comité national hongrois pour l'UNICEF
Comité national irlandais pour l'UNICEF
Comité national islandais pour l'UNICEF
Comité israélien pour l'UNICEF
Comité italien pour l'UNICEF
Comité japonais pour l'UNICEF
Comité national lithuanien pour l'UNICEF
Comité luxembourgeois pour l'UNICEF
Comité néerlandais pour l'UNICEF
Comité néo-zélandais pour l'UNICEF
Comité norvégien pour l'UNICEF
Comité polonais pour l'UNICEF
Comité portugais pour l'UNICEF
Comité du Royaume-Uni pour l'UNICEF
Comité national de Saint-Marin pour l'UNICEF
Comité slovaque pour l'UNICEF
Comité slovène pour l'UNICEF
Comité suédois pour l'UNICEF
Comité suisse pour l'UNICEF
Comité tchèque pour l'UNICEF
Comité national turc pour l'UNICEF
Fonds des États-Unis pour l'UNICEF

riat établi avec le Futbol Club Barcelona a été renouvelé en 2009; il pour but de sensibiliser les populations partout dans le monde et de mobiliser des ressources pour les enfants et la lutte contre le VIH/SIDA. Les joueurs du club portent le logo de l'UNICEF sur leurs maillots et réunissent chaque année une somme de 1,5 million d'euros. Au nombre des autres entreprises qui ont parrainé l'UNICEF on peut citer AEON, Amway, Audi, Barclays, British Telecom, the Dutch

AMBASSADEURS ITINÉRANTS INTERNATIONAUX EN 2009

Lord Richard Attenborough (Royaume-Uni)
Amitabh Bachchan (Inde)
David Beckham (Royaume-Uni)
Harry Belafonte (États-Unis)
Orlando Bloom (Royaume-Uni)
Berliner Philharmoniker (Allemagne)
Jackie Chan (Hong Kong, Chine)
Judy Collins (États-Unis)
Myung-Whun Chung (Corée)
Mia Farrow (États-Unis)
Danny Glover (États-Unis)
Whoopi Goldberg (États-Unis)
Maria Guleghina (Ukraine)
Angélique Kidjo (Bénin)
Tetsuko Kuroyanagi (Japon)
Femi Kuti (Nigéria)
Leon Lai (Hong Kong, Chine)
Lang Lang (Chine)
Jessica Lange (États-Unis)
Ricky Martin (Porto Rico, États-Unis)
Shakira Mebarak (Colombie)
Sir Roger Moore (Royaume-Uni)
Nana Mouskouri (Grèce)
Youssou N'Dour (Sénégal)
Vanessa Redgrave (Royaume-Uni)
Sebastião Salgado (Brésil)
Susan Sarandon (États-Unis)
Vendela Thommessen (Norvège)
Maxim Vengerov (Fédération de Russie)

National Postcode Lottery, Gucci, H&M, MAC, MSC Cruises, Montblanc, Starwood Hotels & Resorts, Unilever et United Internet.

Le réseau de comités nationaux de l'UNICEF est une source de soutien indéfectible. Opérant dans 36 pays, ils réunissent des montants considérables et sont les champions des droits

de l'enfant. En 2009, le Comité national hellénique – avec l'aide de 80 chaînes de télévision et stations de radio – a lancé une campagne de lutte contre la faim et la malnutrition qui lui a permis de réunir plus de 1,2 million d'euros. Le Comité suisse a fêté son 50^{ème} anniversaire; il a réuni 778 millions de francs suisses au fil des années. Malgré une économie proche de l'effondrement en Islande, son comité national a mobilisé des donateurs individuels dans le cadre de l'initiative « parents mondiaux » qui lui a permis d'accroître de 20 % sa base de donateurs.

À l'occasion de l'anniversaire de la CDE, le Comité national hongrois a multiplié ses activités de sensibilisation aux droits de l'enfant en prenant la parole devant près de 2 000 membres du Parlement et représentants municipaux. Le Comité espagnol s'est associé à 20 bureaux de pays de l'UNICEF, et l'influent hebdomadaire espagnol du dimanche, *El País Semanal*, a publié une édition spéciale consacrée aux droits de l'enfant, agrémentée d'une série de portraits photographiques.

Les 29 Ambassadeurs itinérants internationaux de l'UNICEF sont tous des personnalités du monde des arts et des sports qui utilisent leur passion pour la cause des enfants pour stimuler la détermination politique et le soutien du grand public. En 2009, l'acteur anglais Orlando Bloom et la célèbre soprano Maria Guleghina sont venus grossir leurs rangs. De nombreux ambassadeurs ont participé aux manifestations organisées à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la CDE, en particulier Amitabh Bachchan, Ishmael Beah, Leon Lai, Lang Lang, Ricky Martin, Nana Mouskouri et Youssou N'Dour.

Tetsuko Kuroyanagi a reçu les honneurs de l'UNICEF pour ses 25 ans de loyaux services à l'organisation. Angélique Kidjo, Danny Glover, David Beckham, Mia Farrow, Vanessa Redgrave et Myung-Whun Chung ont donné de leur temps et prêté leurs voix en soutien à la santé et à la protection de l'enfant. Sa Majesté la Reine Rania de Jordanie, Défenseuse éminente des enfants pour l'UNICEF, a continué à promouvoir ardemment l'éducation, en particulier pour les filles. La générosité de ces ambassadeurs et défenseurs des enfants témoigne de l'intérêt véritable et durable que suscite la cause des enfants.

NOTRE ENGAGEMENT INDÉFECTIBLE ENVERS LES ENFANTS EN PÉRIODE DE CRISE

L'UNICEF a été fondé pour aider les enfants en situation de crise humanitaire. Si ses stratégies ont évolué au fil des années, son engagement à secourir les enfants en danger n'a jamais faibli. Ses actions humanitaires et ses interventions menées au lendemain de conflits couvrent tous les domaines du programme de l'UNICEF, de la survie de l'enfant à l'égalité entre les sexes. Il est intervenu dans plus de 79 pays en 2009. Il a agi contre la pandémie de grippe H1N1 et 90 bureaux de pays de l'UNICEF ont pris des mesures pour lutter contre le virus à la fin de l'année.

Les Principaux engagement pour les enfants dans l'action humanitaire, dont la version révisée est à paraître, renforcent les liens existant entre les actions de prévention, de réponse et de relèvement rapide que l'UNICEF conduit dans des situations de crise prolongées et lors d'interventions d'extrême urgence. Ces engagements mettent l'accent sur les normes internationales et les résultats produits et réaffirment le rôle joué par l'UNICEF dans les « groupes sectoriels » (*clusters*) qui coordonnent les contributions des différents partenaires humanitaires, qu'ils appartiennent à l'ONU ou non. Dans le monde, l'UNICEF dirige le groupe sectoriel de la nutrition et celui de l'eau et de l'assainissement. Il codirige celui de l'éducation avec la Save the Children Alliance. Il est très actif dans les actions conjointes qui sont liées à la protection de l'enfant, à la violence sexiste (en partenariat avec l'UNFPA), à la santé, à la logistique et au relèvement rapide. La présence de l'UNICEF dans les pays en développement, qui s'appuie sur une chaîne internationale d'approvisionnement humanitaire qui a fait la preuve de son efficacité et sur un volume croissant de moyens d'urgence supplémentaires disponibles, lui permet de répondre immédiatement aux diverses urgences humanitaires.

Le Rapport sur l'action humanitaire de l'UNICEF, qui paraît annuellement, est un instrument important pour la planification et la mobilisation des ressources d'urgence. Dans son édition de 2009, il demandait un financement de 1,15 milliard de dollars mais n'avait finalement reçu que la moitié à peine de cette somme



en fin d'année. Ce rapport attire l'attention du monde sur les enfants et les femmes vivant dans des situations d'urgence prolongées, et donc, par définition, moins médiatisées. L'UNICEF apporte une aide aux enfants des 36 pays mentionnés dans le Rapport 2009. Plus de la moitié des fonds a été affectée au financement de cinq interventions humanitaires majeures en République démocratique du Congo, en Iraq, en Somalie, au Soudan et au Zimbabwe. Dans le contexte de la flambée des prix alimentaires et de l'insécurité alimentaire dues en partie au changement climatique, ces interventions ont permis de sauver la vie de millions de personnes. Le Fonds de programmation pour les secours d'urgence, qui est un fonds renouvelable de prêts internes, est demeuré une source de financements d'urgence rapide et flexible pour les bureaux de pays de l'UNICEF qui le sollicitent à des fins d'actions immédiates pendant que sont mises en place d'autres sources de financements.

SRI LANKA : LES ENFANTS DOIVENT SURVIVRE À UNE TRANSITION DIFFICILE

Au début de l'année 2009, le conflit civil qui déchire depuis longtemps le Sri Lanka a basculé dans la confrontation et conduit de nombreuses personnes à fuir. Certaines ont été coincées par des échanges de tirs et de roquettes ou empêchées de quitter la zone de conflit. Avec la fin des affrontements, en mai, le nombre des personnes déplacées a atteint un record, les estimations faisant état de 28 000 enfants de moins de cinq ans, 93 000 enfants en âge scolaire et 9 000 mères enceintes ou allaitantes.

Dans cette situation chaotique, des milliers d'enfants ont été séparés de leurs familles et on ne sait toujours pas où certains de ces enfants se trouvent. D'autres ont été blessés ou tués. Sur les 1 314 enfants formellement identifiés par le Gouvernement et l'UNICEF comme étant séparés de leur famille en décembre, seuls 586 avaient retrouvé leur famille à la fin de l'année. Sur 1 060 enfants auparavant liés à un groupe armé, moins de la moitié ont pu être réunis à leur famille. Les autres ont été placés dans des centres de réhabilitation et l'UNICEF a alors contribué à leur fournir un soutien éducatif, professionnel et psychosocial.

Compte tenu de restrictions d'accès draconiennes, l'UNICEF a orienté ses efforts vers des camps qui ne cessaient de s'étendre, au point d'accueillir plus de 280 000 personnes déplacées. Sous son impulsion, les initiatives humanitaires

menées conjointement en faveur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ont permis de nettement améliorer l'accès et la sûreté des services tout en réduisant la propagation des maladies d'origine hydrique. L'UNICEF et ses partenaires ont testé la qualité de l'eau et ils ont fourni chaque jour des millions de litres d'eau lorsque les quantités existantes s'avéraient insuffisantes. Des latrines et des espaces de toilette ont été rapidement installés et des trousseaux d'hygiène ont été distribués aux quatre coins du camp.

Grâce à une étroite surveillance de la nutrition et à des actions rapides après détection des problèmes, le nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant de sous-nutrition a reculé de 55 % entre mai et décembre. L'UNICEF a également distribué des compléments en micronutriments à 21 000 enfants et 2 700 femmes enceintes. Il a apporté son soutien à une campagne de vaccination contre la rougeole et la polio menée auprès de 27 000 enfants de moins de cinq ans.

L'éducation n'a cessé d'être au premier rang des priorités. Grâce aux fournitures scolaires fournies par l'UNICEF, 80 000 enfants déplacés ont pu continuer leur scolarité.

Depuis mi-décembre 2009, plus de 168 000 personnes ont pu quitter les camps tandis que d'autres attendent encore de rentrer chez elles.

Protection et sécurité après les catastrophes

L'année 2009 a été marquée par une série de typhons, d'inondations et de séismes. Ils ont, une fois encore, frappé la région Asie-Pacifique en perturbant la vie de près de 10 millions de personnes, dont 40 % environ d'enfants. Ailleurs dans le monde, les inondations ont touché 75 000 personnes en El Salvador et provoqué le déplacement de 130 000 personnes (des femmes et des enfants pour la plupart) au Burkina Faso, lesquelles ont trouvé refuge dans des écoles municipales.

Les Philippines ont été frappées, en l'espace de deux mois, par une tempête tropicale et deux typhons, causant le déplacement de 700 000 personnes. L'UNICEF a aidé à établir des réseaux communautaires pour la protection des enfants. Il a aussi mobilisé des volontaires pour assurer des services psychosociaux auprès de 50 000 enfants et conclu un par-

tenariat avec le gouvernement pour créer des services de recherche pour les enfants séparés de leur famille.

Après les deux séismes qui ont secoué l'Indonésie en septembre, semant la chaos dans la vie de près de 1,3 million de personnes, l'UNICEF a travaillé étroitement avec le Gouvernement pour permettre la vaccination de 141 000 enfants contre la rougeole, une maladie courante après les catastrophes mais facilement évitable, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans. L'approvisionnement en eau potable a été assuré auprès de 50 000 familles, pendant que des agents de santé et responsables communautaires unissaient leurs efforts pour diffuser des informations sur les pratiques d'alimentation sûres pour les enfants et les nourrissons dans cinq des districts les plus éprouvés. Après le tsunami qui a frappé Samoa, l'UNICEF est venu en aide aux enfants en fournissant notamment des vaccins d'urgence contre la rougeole et la rubéole et des compléments en vitamine A à 27 000 enfants.

Intervenir dans les situations d'urgence afin d'atténuer les souffrances des enfants et de ceux qui s'occupent d'eux. Mission de l'UNICEF

Au Burkina Faso, lorsque les eaux de crue ont commencé à décroître, l'UNICEF a rapidement lancé un programme en faveur du retour à l'école, lequel incluait la mise à disposition de salles de classe temporaires, suivie de la réparation d'environ 140 écoles. Des fournitures scolaires ont été distribuées à 30 000 enfants et 250 enseignants ont suivi une formation de base sur le soutien psychosocial. En El Salvador, l'UNICEF a distribué des bouteilles d'eau, des kits récréatifs, des trousseaux « L'école en boîte » et des trousseaux d'hygiène personnelle. L'UNICEF travaille actuellement avec 20 agences gouvernementales et ONG pour réhabiliter et reconstruire les infrastructures d'hygiène et d'assainissement.

Atténuer les conséquences du conflit

Certains conflits qui avaient cours en 2009 ont pris fin, comme les affrontements au Sri Lanka (voir l'encadré de la page 26). D'autres ont continué à couver ou ont repris de plus belle, comme cela a été le cas en début d'année à Gaza (voir l'encadré de la page 28). Malgré l'intensité continue de ces crises, l'UNICEF a pu continuer à apporter son soutien dans divers domaines de son programme, comme la survie de l'enfant, l'éducation et la protection.

Au début de l'année 2009, alors que la sécheresse et l'insécurité alimentaire avaient exacerbé le conflit affectant le

Nord-Soudan et qu'un demi-million d'enfants souffraient de malnutrition aiguë, 16 ONG, dont plusieurs d'entre elles spécialisées dans la nutrition, ont été interdites d'action dans cette région. L'UNICEF a été immédiatement sollicité pour contribuer à combler les lacunes, en assurant la continuité des activités menées par les centres d'alimentation temporaire et les centres thérapeutiques de consultation externe auprès de plus de 27 000 enfants. Des vaccins antipolio ont été administrés à 6,4 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans et un nombre record de 2,3 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide ont été distribuées pour protéger près de 4,6 millions d'enfants contre le paludisme.

Au Yémen, l'insurrection a fait fuir de leur domicile plus de 175 000 personnes. L'UNICEF a ouvert des écoles dans le camp d'Al-Mazraq pour abriter et offrir un enseignement dans des conditions sûres à plus de 2 000 enfants déplacés. En 2009, des trousseaux sur le développement du jeune enfant, servant à stimuler l'apprentissage et le développement critique de l'intelligence de l'enfant âgé de moins de six ans, ont pu être distribués (voir l'encadré de la page 29). Chaque trousseau bénéficie à 50 enfants. L'aide éducative d'urgence qui a été fournie en République centrafricaine, lorsque le pays a été secoué par les heurts opposant des groupes armés, a permis à plus de 100 000 enfants de continuer leur scolarité et de renouer avec leurs niveaux de scolarisation d'avant la crise. Au Zimbabwe, l'instabilité chronique du pays a sévèrement endommagé les services publics. L'UNICEF a travaillé avec des partenaires pour promouvoir l'hygiène et assurer un approvisionnement en eau salubre dans le cadre de l'initiative qui a réussi à juguler une flambée de choléra apparue en 2008-2009.

En Somalie, grâce à une mobilisation intercommunautaire, l'UNICEF a engagé des personnes dans 386 communes pour créer des comités de protection pour les enfants. Ces comités visent à stopper la violence en s'appuyant sur un réseau d'agents de proximité qualifiés, lesquels identifient les enfants rescapés de la violence et leur permettent d'avoir accès à des services médicaux, légaux et psychosociaux. En République démocratique du Congo, l'UNICEF a participé à l'ouverture d'espaces adaptés aux enfants dans les camps abritant des personnes déplacées. Ces espaces de jeu protégés ont accueilli 115 000 enfants. Des partenariats menés avec des ONG et le Comité international de la Croix-Rouge ont permis à plus de 2 000 enfants non accompagnés de



Des écoliers sri lankais déplacés lors du conflit reçoivent un repas dans une école.

recevoir une aide et de retrouver leur famille. En Afghanistan, des aires de jeux protégées ont été ouvertes dans 22 circonscriptions affectées par des mines terrestres et près de 14 000 enfants et parents ont suivi une session de sensibilisation au danger de ces mines.

Vers le retour à la normale

Les interventions humanitaires de l'UNICEF posent les jalons de la reconstruction et de la transition vers un développement normal. Au Burundi, la guerre civile a progressivement pris fin en 2005 mais les populations de réfugiés et les personnes déjà déplacées ont continué à circuler en grands nombres dans le pays. L'UNICEF, qui avait fourni un secours humanitaire pendant toute la durée du conflit, aide maintenant à poser de solides fondations pour

la prochaine génération en incitant les enfants à revenir à l'école. Plus de 25 500 enfants de retour chez eux, dont la scolarité avait été perturbée, ont suivi des cours de rattrapage scolaire en 2009. Une campagne, menée dans les trois provinces du pays dont les taux de scolarisation sont les plus faibles, a ramené sur les bancs de l'école près de 13 000 enfants déscolarisés tout en assurant des classes de cours préparatoire à plus de 38 000 enfants ayant dépassé l'âge requis.

Le séisme qui a secoué le Sichuan, en Chine, en 2008, a fait 88 000 morts et disparus. Bien que la Chine disposât des ressources financières pour se reconstruire, le Gouvernement a eu recours aux connaissances de l'UNICEF sur l'enfance pour établir des structures sociales plus solides et sauver plus de vies en cas de nouvelle catastrophe naturelle.

TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ : AIDER LES ENFANTS

A l'issue de trois semaines de combats début 2009 à Gaza, le bilan était lourd : 350 enfants tués et 1 600 autres blessés. La plupart des infrastructures de la région, comme les écoles, les centres médicaux et les installations vitales liées à l'eau et à l'assainissement, avaient été endommagées.

L'UNICEF est intervenu pour apporter une aide humanitaire. Il a dirigé les efforts menés collectivement sur le terrain par les organismes de l'ONU pour la reprise des cours scolaires, l'approvisionnement d'urgence en eau et en services d'assainissement, le maintien des normes nutritionnelles et la protection des enfants contre toute nouvelle violence.

Dès les premiers jours, l'UNICEF a veillé à ce que des troussees médicales d'urgence et de premiers secours, des médicaments essentiels et des comprimés purificateurs d'eau soient acheminés en abondance à Gaza. Des fournitures scolaires de secours, comme des tentes scolaires et des troussees « L'école en boîte » ont maintenu un certain niveau de continuité et un sentiment de normalité parmi les enfants. L'UNICEF et ses partenaires ont pu atteindre plus de 200 000 enfants en âge scolaire.

L'UNICEF a mieux fait prendre conscience à la communauté internationale du grave impact du conflit sur les enfants, grâce à une large présence dans les médias et à de nombreux plaidoyers. Cette attention a aussi été renforcée par les visites de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Radhika Coomaraswamy, qui a lancé un appel à la protection des enfants, de la Directrice

générale de l'UNICEF, Ann M. Veneman, et des Ambassadeurs itinérants Mia Farrow et Mahmoud Kabil.

À Gaza, l'UNICEF a également élargi ses activités psychosociales, qui incluent des services de conseil spécialisés et des animations récréatives structurées. Des séances de formation ont permis aux agents psychosociaux de renforcer leurs capacités en matière de protection des enfants et d'aide à leur guérison. Des programmes radios et 200 000 dépliants destinés aux enfants les ont mis en garde contre le danger des mines et des munitions non explosées qui jonchent la région.

L'UNICEF a fourni des citernes d'eau pour assurer l'approvisionnement continu en eau potable de 135 écoles comptant 110 000 élèves. Des unités de dessalement ont aussi été installées pour purifier l'eau de toute concentration dangereuse en chlorures et en nitrates. Afin de contrecarrer tout risque de malnutrition aiguë, l'UNICEF est passé dans 53 dispensaires pour mères et enfants pour leur proposer des compléments en micronutriments et des aliments enrichis.

La qualité et le volume du matériel pédagogique ont augmenté grâce à la distribution de kits portant sur les mathématiques et les sciences, organisée par l'UNICEF. Les programmes destinés aux adolescents vulnérables se sont axés sur la prestation de cours de rattrapage, la gestion du stress, l'apprentissage professionnel et l'engagement dans des actions civiques. Grâce aux actions continues de mobilisation de l'UNICEF et des organisations partenaires, près de la moitié de ces jeunes étaient des filles. Plus d'un an après, ce travail est toujours d'actualité.

LES TROUSSES D'URGENCE DÉVELOPPENT LES COMPÉTENCES DES JEUNES ENFANTS

La petite enfance est la période où se joue le développement cérébral de l'enfant. Lorsqu'ils sont victimes de traumatismes affectifs et physiques, en raison de la guerre ou de catastrophes naturelles, les jeunes enfants risquent d'en subir les séquelles leur vie durant.

Pour réduire ce risque, l'UNICEF a finalisé et lancé en 2009 un kit pour le développement du jeune enfant, destiné aux enfants âgés de moins de six ans. Ce kit les aide à retrouver un sentiment de normalité. Conçu pour promouvoir leur développement physique, affectif, social et intellectuel, le kit contient 37 éléments, notamment des jeux, des crayons de couleur, un jeu de construction et des marionnettes.

L'UNICEF a soigneusement sélectionné et testé ces éléments, qui sont destinés à encourager les enfants à utiliser leur intelligence et à renforcer leurs liens avec leurs proches et les autres enfants, par des jeux créatifs, des dessins, des livres d'histoire et des applications sur les nombres.

Adapté à toutes les cultures, le kit ne contient aucun élément qui pourrait renforcer les stéréotypes sexistes et il convient aux filles comme aux garçons. Un manuel d'utilisation est joint à l'attention des responsables de l'enfant.

Lancé en juillet, il complète le kit « L'école en boîte » et le kit récréatif de l'UNICEF. Ces trois kits peuvent être utilisés dans des situations non urgentes, pour combler les lacunes affectant les ressources locales. En période de crise, ils permettent aux enfants de bénéficier d'éléments éducatifs de base préemballés et prêts à l'utilisation en cas d'intervention éducative d'urgence.

En 2009, le kit est parvenu jusqu'à des enfants de Gaza ou de certaines régions du Tchad affectées par la crise du Darfour. Il a été intégré aux interventions de l'UNICEF lors de l'épidémie de choléra qui a sévi au Burundi et en Zambie, après le cyclone à Fidji et le tsunami à Samoa. L'UNICEF a reçu 2 300 commandes de 35 pays pour ces kits.



Après avoir initialement fourni une aide d'urgence aux enfants du Sichuan, l'UNICEF a créé, en partenariat avec le Ministère de l'éducation, une base de données avancée sur la vaccination des enfants qui servira en cas de nouvelle catastrophe dans cette région sujette aux séismes. En 2009, le Gouvernement central a commencé à élargir cette base de données à l'ensemble du pays. L'UNICEF a aussi apporté son soutien au gouvernement dans l'élaboration de directives nationales portant sur la construction d'écoles antisismiques et sur les programmes et exercices de sécurité en milieu scolaire.

Cinq ans après le tsunami qui a ravagé plusieurs régions d'Asie et frappé les rives orientales de l'Afrique, la plupart des programmes de reconstruction ont touché à leur fin ou ont été intégrés à des stratégies nationales de développement. Aux Maldives, les autorités locales assument maintenant la gestion des dispositifs d'assainissement par aspiration que l'UNICEF a contribué à installer en vue d'empêcher toute contamination de l'eau potable. Le Programme de développement de la petite enfance, lancé par le Gouvernement et élaboré après le tsunami sur proposition de l'UNICEF, atteignait 99 % des enfants en âge préscolaire dès 2009.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES EN TANT QUE DROIT DE L'ENFANT

Comme les inégalités entre les sexes doivent être réduites dans tous les aspects du développement, l'UNICEF a accordé une place centrale aux actions liées à l'égalité des sexes dans ses programmes. S'appuyant sur le cadre des droits de l'homme de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), l'organisation travaille avec les gouvernements nationaux et les organisations de la société civile à la préparation de rapports périodiques, lesquels sont adressés au Comité de la CEDAW qui surveille les progrès réalisés dans la mise en application de la Convention. Les recommandations qui sont ensuite émises par le Comité apportent un éclairage aux actions de suivi menées à l'échelle nationale et aux programmes de pays de l'UNICEF. Depuis 2008, les nouveaux programmes de pays ont tous tenu compte des directives de la Convention relative aux droits de l'enfant ou du Comité de la CEDAW.

En 2009, l'Assemblée générale de l'ONU a convenu de renforcer et d'élargir le travail mené par le système des Nations Unies sur l'égalité des sexes, en se dotant d'une nouvelle entité chargée de cette question, avec un mandat, des ressources et un personnel lui permettant d'être un défenseur majeur des droits humains de la femme dans le monde. En participant activement aux consultations internationales qui ont abouti à la création de cette entité, l'UNICEF a posé les fondements de son étroite collaboration avec cette structure prochainement en fonction.

Un événement historique : la scolarisation des filles

L'UNICEF est réputé depuis longtemps pour son rôle de chef de file dans la défense du droit des filles à la scolarisation (voir l'encadré de la page 31) et dans le financement croissant de l'éducation des filles. Au cours des dix dernières années, la proportion de filles exclues de l'enseignement primaire a chuté dans le monde. Dans la plupart des pays, la parité des sexes dans la scolarisation est en bonne voie au niveau de l'école primaire. En 2009, cette cause a continué d'être défendue à l'échelle mondiale

par l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, un partenariat programmatique mondial dirigé par l'UNICEF pour stimuler les efforts visant à scolariser les filles. L'UNICEF a aussi continué d'apporter un soutien à l'Initiative visant à supprimer les droits de scolarité, conçue pour réduire les disparités fondées sur le sexe et autres inégalités dans l'accès à l'éducation.

L'égalité des sexes fait partie intégrante de l'approche promouvant les « écoles amies des enfants », qui est encouragée par l'UNICEF. Au Cambodge, après avoir expérimenté ce concept dans certaines provinces sélectionnées à dessein, le Gouvernement l'a adopté en tant que politique nationale applicable dans toutes les écoles en 2008. Dans le cadre du déploiement de cette politique en 2009, l'UNICEF a mené une étude sur les performances des « écoles amies des enfants » existantes – notamment sur leurs progrès en faveur de l'égalité des sexes – qui devrait conduire à un élargissement au plan national. En s'appuyant sur des données s'étendant sur trois ans, l'étude a confirmé le fait que les jeunes Cambodgiennes scolarisées dans des « écoles amies des enfants » ont plus de chances d'aller au terme de leur scolarité et de participer à des conseils d'élèves, lesquels sont souvent appuyés par des réseaux de conseil pour filles qui sont



Comme Habiba, qui a été déplacée lors du conflit au Pakistan, les filles ont accès à un enseignement primaire dans les camps grâce au soutien de l'UNICEF.

PAKISTAN : AVOIR LA CHANCE D'ÊTRE ÉLÈVE

Habiba paraît plus âgée que ses camarades de classe. Elle ne connaît pas précisément son âge, du fait que les filles ne sont pas souvent déclarées à la naissance au Pakistan, mais pense avoir environ 12 ans. Avant d'arriver au camp de Yar-Hussain après avoir été déplacée lors du conflit de la vallée de Swat, elle s'occupait la plupart du temps de ses cinq petits frères et sœurs.

La famille de Habiba vient d'un milieu conservateur. En l'absence de l'homme de la famille (son père travaille à Dubaï), sa mère n'a pas pu mettre ses enfants à l'abri lorsque les obus de mortier et les bombes ont commencé à exploser autour de leur maison. Avec ses frères et sœurs, elle a passé deux semaines blottie dans une pièce, avant de trouver un refuge sûr grâce au retour de son père.

Dans le camp, Habiba a découvert un autre monde, celui de l'école primaire ouverte grâce au soutien de l'UNICEF. L'organisation a déployé de grands efforts pour atteindre les jeunes filles comme Habiba dans le camp de Yar-Hussain. Elle a délégué des agents qualifiés en mobilisation sociale pour rencontrer et persuader chaque famille d'envoyer ses enfants à l'école. Le rythme scolaire redonne aussi un sentiment de normalité aux jeunes enfants dont la vie a été perturbée par le conflit. Au Pakistan, dans la province frontalière du Nord-Ouest, où se trouve la vallée de Swat, moins de la moitié des enfants en âge d'aller à l'école primaire sont scolarisés. Pour les filles, ce chiffre tombe à 38 %. Parmi les femmes et les filles âgées de plus de 15 ans, seules 27 % savent lire.

À la fin de 2009, plus de trois millions de personnes, déplacées par les combats dans la province frontalière du

Nord-Ouest et dans les zones tribales sous administration fédérale, avaient rejoint les camps pour personnes déplacées ou des communautés d'accueil. Lorsqu'elles partent pour une autre destination, l'UNICEF encourage les filles à continuer d'aller à l'école, dans le cadre de son action visant à promouvoir la scolarisation des filles. Dans les zones sans conflit de la province frontalière du Nord-Ouest, l'UNICEF a aidé à placer 460 enseignantes et directrices d'école dans des écoles primaires et secondaires, après avoir constaté que de nombreuses familles envoyaient plus facilement leurs filles dans des écoles administrées par des femmes. Plus de 30 000 filles du cours préparatoire à la 4^{ème} ont pu ainsi poursuivre leur scolarité. Dans la province de Sindh, 376 écoles de filles ont rouvert leurs portes et accueilli 125 000 élèves et 500 enseignantes.

Au niveau des pays, l'UNICEF travaille avec les responsables politiques pour intégrer la question de l'égalité des sexes dans la planification de l'éducation. De nouvelles normes nationales favorables aux filles voient le jour dans le domaine de l'enseignement préscolaire et des installations d'assainissement et d'approvisionnement en eau à l'école. Le travail mené par l'UNICEF, en tant que membre du Projet de soutien à l'égalité des sexes dans les politiques éducatives (*Gender in Education Policy Support Project*), assure une visibilité cohérente à la dimension de l'égalité. Grâce aux recherches visant à combler les lacunes de l'information et à l'assistance émanant des nouvelles unités spécialisées dans cette question, des progrès sont réalisés pour permettre aux filles d'apprendre.

animés par des enseignantes. L'UNICEF s'efforce actuellement de renforcer les capacités des pays pour accroître le nombre d' « écoles amies des enfants », en accordant une attention particulière aux enseignants.

Les enseignantes peuvent être des personnes à émuler pour les filles. Un partenariat mené en 2009 dans quatre États du Nord du Nigéria, entre l'UNICEF, des administrations gouvernementales et des lycées, a commencé à former 800 jeunes femmes au métier d'enseignante. Les administrations gouvernementales financent la formation des candidates qui enseigneront dans des zones rurales isolées et défendront la cause de l'éducation des filles. Le nombre des femmes dont la formation sera prise en charge sera porté à 1 075 lors de la prochaine session. Une collaboration menée avec l'antenne éthiopienne du Forum des éducatrices africaines a abouti à

l'élaboration de plans visant à placer les questions d'égalité des sexes au centre de la formation des enseignants.

Une question de survie

Le bien-être des femmes contribue directement à celui de leurs enfants (*voir l'encadré de la page 33*). En 2009, alors que l'Argentine était confrontée à une poussée de dengue et au danger du virus de la grippe H1N1, les mesures de prévention et de contrôle du système national de santé n'ont pas réussi à diffuser les informations qui auraient pu apaiser les inquiétudes du grand public. Du fait que ce sont les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes qui ont été les plus touchés, l'UNICEF a travaillé avec le Ministère de la santé et des associations universitaires et scientifiques pour communiquer des indications scientifiquement avérées aux

Faire en sorte que les femmes et les filles aient des droits égaux à ceux des hommes et encourager leur pleine participation au développement de leurs communautés. Mission de l'UNICEF



responsables politiques et aux médias. Une diffusion en masse a rapidement suivi, avec des informations précises pour le grand public, notamment sur les dangers de la grippe H1N1 chez les femmes enceintes.

Les progrès réalisés en matière de survie de l'enfant sont menacés dans les pays les plus touchés par le VIH et le SIDA, en partie à cause de la transmission du virus de la mère au bébé. Près de la moitié des enfants nés avec le VIH mourront avant l'âge de deux ans. Au Zimbabwe, une campagne parrainée par l'UNICEF du nom de Male Plus Champions (*Les Hommes super champions*) a diffusé dans quatre zones une documentation sur la prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant, laquelle a atteint quelque 49 000 personnes. En encourageant les hommes à soutenir leur partenaire enceinte, cette campagne a attiré plus de 750 d'entre eux dans des sessions de formation sur les soins anténatals et près de 800 couples ont sollicité des services de conseil et de dépistage.

La combinaison qui allie dépistage contre le VIH, conseil et suivi permet aux femmes de faire des choix éclairés sur leur santé et celle de leurs enfants. En 2009, l'UNICEF a créé des partenariats avec des groupes de défense des femmes en Chine pour offrir un programme de services intégrés. Parmi celles qui ont participé à ce programme, 60 % ont suivi un traitement antirétroviral pour empêcher la transmission (contre 30 % auparavant) et le taux de respect de la posologie médicamenteuse a augmenté, de 60 à 95 %.

La sensibilisation des filles et des garçons aux droits de l'enfant et à la non-discrimination suscite de nouvelles manières

de penser, qui réduisent ensuite les barrières entre les sexes lorsque les enfants grandissent (voir l'encadré de la page 34). En 2009, l'UNICEF a mené un partenariat avec le Comité national olympique du Bénin et la Fédération de football de ce pays pour organiser un tournoi récompensé par une Coupe des droits de l'enfant. Les filles ont disputé des matches dans un pays où ce sport est principalement masculin. Lors des mi-temps, avant et après les matches, 600 enfants – dont 200 filles – ont reçu des informations, en français et en fon, sur La Convention relative aux droits de l'enfant et ses principes.

Mettre fin à toutes les formes de violence

Une majeure partie du travail mené par l'UNICEF pour l'égalité des sexes inclut la lutte contre les multiples formes des violences que subissent les femmes et les filles et contre les normes discriminatoires fondées sur le sexe qui favorisent ces violations. L'UNICEF a participé à la campagne du Secrétaire général de l'ONU, intitulée « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », en contribuant notamment à l'élaboration du cadre de résultats, et reste un partenaire engagé du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Il est un membre actif de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, un consortium de 12 organismes de l'ONU visant à mettre fin aux nombreux sévices contre les femmes et les filles en période de guerre. Les résolutions 1882 et 1888 du Conseil de sécurité de l'ONU ont été adoptées en 2009 pour renforcer cet objectif, en demandant aux missions de maintien de la paix de l'ONU de prendre la responsabilité de mettre fin aux violences sexuelles.

Ces dernières années, les systèmes juridiques nationaux reconnaissent mieux cet impératif de mettre fin aux violences sexistes. Au Guatemala, l'UNICEF et ses partenaires ont défendu et apporté une assistance technique à une loi adoptée en 2009 sur la violence sexuelle, l'exploitation et la traite, qui inclut des dispositions fermes sur le viol et la protection des enfants. Pour permettre sa mise en application, l'UNICEF apporte maintenant son aide à la formation de juges, procureurs et policiers, et à la diffusion de l'information, afin que les personnes connaissent leurs droits.

Dans de nombreux pays dont les services sont insuffisants pour les femmes et les enfants rescapés de la violence,

SUD-SOUDAN : COMBATTRE LA MORTALITÉ MATERNELLE PAR DES SIDE-CARS AMBULANCES

L'accès aux services de soins maternels et de base est difficile dans un grand nombre de régions du monde.

Au Sud-Soudan, les véhicules sont rares et le réseau routier demeure très endommagé après les années de guerre. La plupart des naissances ayant lieu à domicile, les complications qui surviennent peuvent être fatales lorsque les mères ne peuvent être transportées à temps vers des centres médicaux. Le risque pour une femme vivant au Soudan de mourir des suites d'une grossesse ou d'un accouchement est de 1 sur 53 au cours de la vie entière. Ce chiffre est près de trois fois supérieur à la moyenne qui prévaut pour les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Les estimations nationales montrent que ce risque est encore plus élevé pour les mères du Sud-Soudan.

En mars 2009, grâce à un partenariat entre l'UNICEF et le Gouvernement du Sud-Soudan, des femmes enceintes ont pu profiter de la mise en circulation de cinq side-cars ambulances dans l'État d'Equatoria oriental. Ces motocyclettes conçues spécialement dans ce but peuvent transporter, dans leur side-car, une femme enceinte en position allongée et un agent soignant ou un compagnon. Les conducteurs de ces véhicules suivent une formation avant de servir de chauffeurs aux femmes enceintes, qu'ils conduisent des zones rurales au centre médical disposant de services de soins obstétriques d'urgence le plus proche. Ils raccompagneront aussi la mère et le nourrisson à leur domicile le moment venu. L'avantage de cette initiative tient aussi au fait que les mécaniciens des localités peuvent réparer ces side-cars ambulances et donc réduire leurs coûts d'entretien.

Les avantages pour ces femmes du Sud-Soudan sont d'ores et déjà visibles. Aucun décès n'a été signalé parmi les 170 femmes enceintes qui ont eu recours à ce service en 2009. Le soutien apporté par les communautés locales a contribué à la réussite de cette initiative. Le numéro de téléphone du service de transport a été affiché sur les arbres et diffusé à la radio et dans les églises. Les personnes prêtent volontiers leur téléphone pour appeler une ambulance. Dans certains cas, les voisins aident à transporter la femme enceinte jusqu'à la plateforme d'arrêt la plus proche, lorsque son domicile n'est pas accessible au side-car. Les ambulances sont également utilisées pour transporter des enfants ou des adultes ayant besoin d'une consultation médicale.

La construction de ces side-cars du Sud-Soudan s'est inspirée du programme Maternité sans risques qui a été lancé en 2005 dans le district de Dowa, au Malawi, avant d'être étendu à d'autres régions avec le soutien de l'UNICEF. Grâce à une flotte de dix motocyclettes, les mères ont été transportées des zones rurales à l'hôpital du district de Dowa pour pouvoir bénéficier de soins obstétriques d'urgence gratuits. En l'espace de deux ans, les taux de mortalité maternelle de la région avaient baissé de moitié. Lorsque l'UNICEF a proposé de renouveler l'expérience au Sud-Soudan en 2008, le Gouvernement a aussitôt donné son accord.

Grâce au soutien de plusieurs donateurs sensibles à cette initiative, l'UNICEF et le Gouvernement envisagent de faire passer ces services à plus grande échelle et d'étendre le programme aux dix États du Sud-Soudan en vue de permettre à un plus grand nombre de femmes de voir leurs enfants grandir.

L'UNICEF travaille avec des partenaires nationaux pour établir des dispositifs de protection et de prévention. Cinq nouveaux centres de soutien aux familles ont commencé à opérer en Papouasie-Nouvelle-Guinée avant la fin de 2009. Ils assurent des services médicaux, psychosociaux et juridiques auprès de 13 000 femmes et enfants, d'après les estimations. L'UNICEF a joint ses efforts à ceux de 17 hôpitaux provinciaux et six dispensaires de district pour ouvrir de nouveaux centres dans les 20 provinces que compte la Papouasie-Nouvelle-Guinée d'ici à 2012.

Les mutilations génitales féminines constituent une forme de violence sexiste qui provoque des préjudices douloureux et permanents chez les jeunes filles. Une initiative conjointe de l'UNICEF et de l'UNFPA est actuellement menée à bien dans 17 pays africains pour accélérer les efforts visant à faire ces-

ser cette pratique. Le Burkina Faso, la Gambie, l'Ouganda et la Somalie se sont joints à cette initiative en 2009. Avec le soutien de l'UNICEF, les parlementaires ougandais et des représentants de gouvernements locaux et de la société civile de ce pays ont suivi des séances de formation au Sénégal pour apprendre à adapter leurs stratégies avec une réelle efficacité. En Somalie, la mobilisation concertée que l'UNICEF a menée pendant trois ans au Puntland et au Somaliland a conduit 28 administrations locales à produire des déclarations collectives en faveur de l'abandon des mutilations génitales féminines. On estime que 98 % des Somaliennes âgées de 15 à 49 ans ont subi ces pratiques néfastes.

Les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes dépendent beaucoup du changement des normes et comportements sociaux qui perpétuent la discrimination. En 2009, la

campagne de mobilisation intitulée « Faites cesser les abus » (*Abuse, Just Stop It*) a atteint près de quatre millions de personnes en Zambie. Elle a ciblé les cinq régions du pays dans lesquelles la violence sexiste est la plus forte, et où la traite des garçons et des filles pour le commerce du sexe et le travail forcé est en hausse. Des dirigeants locaux influents, le Président zambien, des ONG et l'UNICEF ont joint leurs efforts pour faire réfléchir l'opinion publique. Le chef de l'État a affirmé que la violence sexuelle et sexiste est le deuxième fléau de la société zambienne après le VIH et le SIDA. Il a également appelé à la tolérance zéro pour les auteurs de ces violences.



À Zhytomyr, un père tient sur sa poitrine ses jumeaux nouveau-nés.

UKRAINE : LES DEVOIRS DES HOMMES ET DES PÈRES

L'égalité des sexes a des conséquences pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles. Les pères, par exemple, devraient pleinement participer à l'éducation de leurs enfants. Du fait que les conditionnements sociaux peuvent limiter les connaissances des hommes à propos de leurs responsabilités paternelles, ou qu'ils peuvent se décourager dans l'exercice de ce rôle, l'UNICEF a apporté son soutien à l'élargissement d'une solution inédite en Ukraine : les « écoles pour papas ».

Ces écoles sont d'abord apparues dans l'oblast de Vinnytsia en 2004, sous l'impulsion d'un ingénieur père d'une jeune fille de 12 ans, grâce à un soutien suédois et à l'engagement de l'UNICEF. Volodymyr Martseniuk se définit comme un « type normal » qui désapprouvait la violence et trouvait qu'il fallait changer quelque chose dans la société. Il s'est initialement inspiré d'initiatives menées en Suède.

« Au départ, nous avons été mis en garde contre cette idée soi-disant désastreuse », souligne Volodymyr, du fait que les hommes suédois mènent des vies très différentes des Ukrainiens. « Or, notre expérience nous montre que les hommes sont les mêmes dans tous les pays du monde. »

Volodymyr a dans un premier temps assuré des cours en six leçons sur les questions médicales, financières et juridiques liées à la paternité et au règlement non violent des conflits familiaux, ainsi que sur des sujets plus légers mais tout aussi importants comme la cuisine et la propreté. Les échanges menés sur l'égalité des sexes ont ouvert l'esprit des hommes sur le fait que cette question n'est pas un « gros mot » puisqu'elle offre une chance aux hommes et aux femmes de trouver de nouvelles possibilités, par exemple l'exercice d'une co-responsabilité parentale harmonieuse.

Des « écoles pour papas » inspirées par celle de Volodymyr ont aujourd'hui été ouvertes au Kazakhstan, au Kirghizistan et en Lituanie. En 2009, l'UNICEF a lancé un plan visant à étendre leur nombre aux régions de l'Ukraine qui ont le plus souffert de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Les habitants de ces régions restaient affectés par des conditions économiques réduites du fait de la longue marginalisation de leur région.

Dès les premiers mois de l'année, plusieurs « écoles pour papas » ont commencé à fonctionner dans le district de Zhytomyr, pendant que d'autres étaient en cours de création dans quatre autres districts. Dans chacune des écoles, des hommes enseignent à d'autres hommes à être des pères adroits, affectueux, responsables et capables de résoudre les conflits familiaux par des moyens non violents. Les pères apprennent à préparer le repas d'un bébé et à déclarer la naissance d'un enfant auprès des services de l'État. S'appuyant sur une étude antérieure de l'UNICEF qui révélait que les hommes de cette région avaient une connaissance limitée de la grossesse, les écoles assurent également des séances sur la grossesse et l'après-grossesse chez la femme et sur l'aide que les hommes peuvent apporter lors de la naissance de leurs enfants.

Aujourd'hui, ce réseau d'écoles couvre 10 oblasts ukrainiennes. L'engagement actif de l'UNICEF a suscité des changements au-delà de ces seules écoles. Au centre pour mères et enfants de Zhytomyr, lorsqu'une femme subit une césarienne et ne peut tenir dans ses bras son nouveau-né immédiatement après la naissance, il est maintenant courant que le père soit sollicité pour bercer le nourrisson contre son cœur. Cette pratique est bonne pour la santé physique et mentale de l'enfant.

DES SYSTÈMES D'OPÉRATIONS PLUS TRANSPARENTS ET PLUS PERFORMANTS

À l'heure actuelle, l'UNICEF est confronté aux difficultés d'un environnement en rapide évolution. L'économie mondiale continue de subir des turbulences. L'impact du changement climatique et les transformations démographiques à l'origine du rajeunissement des populations ne cesseront de s'accroître avec le temps. L'UNICEF adopte une approche proactive face à cette évolution, en modifiant systématiquement la façon dont il fonctionne.



Améliorer le mode de fonctionnement

En 2009, l'UNICEF a étendu son exercice de gestion du changement pluriannuel pour exploiter au maximum ses ressources diverses et obtenir de meilleurs résultats en faveur des enfants. Cette décision a permis d'affiner la conception des programmes de l'UNICEF afin de produire et d'enregistrer des résultats mesurables. Elle a aussi assuré le maintien des meilleures normes de responsabilité en favorisant une gestion judicieuse des risques. Enfin, elle a rationalisé les opérations de l'organisation en vue de maximiser son efficacité interne au moyen de partenariats efficaces.

Intervenir sur le plan mondial et dans des environnements nationaux divers et variés est une tâche complexe mais cela fait partie intégrante de la mission de l'UNICEF. L'organisation doit disposer des meilleurs systèmes possibles pour gérer ses opérations – que ce soit pour communiquer avec ses partenaires, distribuer des fournitures, collecter des fonds ou engager du personnel – et ce, pour deux raisons majeures. La première tient au fait que le mandat de l'UNICEF concerne les enfants et qu'une gestion efficace est indispensable pour s'en acquitter. La seconde raison concerne la responsabilité de l'UNICEF devant les gouvernements, les entreprises, les fondations et les personnes qui le soutiennent par des contributions volontaires.

La finalisation des plans pour le déploiement 2010-2011 du progiciel de gestion intégrée de l'UNICEF a été l'un des événements marquants de 2009. Ce système appelé VISION permettra un suivi mondial et instantané des résultats financiers et programmatiques essentiels. Il permettra de mieux coordonner le travail mené au sein du réseau international des bureaux de l'UNICEF, de réduire les coûts de transaction et de gérer de manière stratégique les possibilités et risques en train d'apparaître.



Le système VISION a été conçu en prévision de l'adoption éventuelle d'IPSAS – les Normes comptables internationales pour le secteur public – par l'ensemble du système des Nations Unies. En 2009, la préparation du budget 2010-2011, qui intégrait pour la première fois des indicateurs communs au PNUD et à l'UNFPA, a favorisé, elle aussi, la cohérence au sein des Nations Unies. Une partie des responsabilités portant sur l'approche harmonisée des transferts monétaires (un dispositif de soutien aux programmes utilisé par l'ensemble des organismes de l'ONU) a été décentralisée vers les bureaux de pays. Cette mesure a permis d'accroître la souplesse et la réactivité du système.

D'autres systèmes appliqués aux activités de l'UNICEF ont été examinés et mis à jour. C'est le cas de la procédure d'examen des contrats, qui accorde désormais une attention accrue à une gestion des risques appropriée. Un système de recrutement électronique a été mis en ligne à l'attention des candidats aux postes en interne et en externe avant la fin de l'année ; il sera complété en 2010 par un système électronique d'évaluation des performances. Ces deux systèmes doivent accélérer l'embauche des candidats les plus qualifiés et optimiser leur adéquation avec le poste concerné. Les capacités informatiques sont élargies afin de répondre aux demandes croissantes. Ces innovations technologiques continuent de bénéficier aux enfants (*voir l'encadré de la page 37*).

En 2009, l'UNICEF a remanié son Manuel des politiques et procédures de programmation, un manuel d'orientation qui constitue la référence essentielle pour les programmes de pays. Ce guide préconise d'avoir recours à la collaboration et au soutien du système des Nations Unies lors des procédures de planification nationale. Les plans de travail pluriannuels et évolutifs des programmes de pays peuvent être maintenant plus aisément reliés aux cycles nationaux de planification, de budgétisation et de communication, de façon à ce que les efforts de l'UNICEF puissent mieux compléter ceux de ses partenaires nationaux. Quelque 26 pays expérimenteront cette approche en 2010. Sa mise en œuvre à l'échelle mondiale aura lieu en 2011.

En soutien à une évaluation exhaustive de l'action menée par l'UNICEF en faveur de l'égalité des sexes en 2008, de nouvelles évaluations ont été conduites par 68 bureaux de pays en 2009, contre 36 en 2008. L'UNICEF a créé un fichier d'experts spécialisés dans l'égalité des sexes pour aider les bureaux de pays à placer cette dimension au centre des objectifs de leurs programmes. Il a également nommé un Conseiller principal pour l'égalité des sexes, chargé de gérer les demandes croissantes de ressources pour les programmes liés à cette question.



Maintenir des normes élevées en matière de responsabilité

Soucieuse d'obtenir des résultats pour les enfants, la direction de l'UNICEF fait appel à des systèmes d'évaluation des responsabilités qui examinent les décisions de l'organisation avec une grande rigueur, fournissent des informations avérées sur leur bien-fondé et suggèrent des pistes d'amélioration. C'est dans cet objectif que l'on a continué à perfectionner les systèmes d'évaluation et d'audit en 2009.

Le Bureau central d'évaluation de l'UNICEF a commandé un certain nombre d'évaluations indépendantes sur six thèmes centraux liés à l'efficacité des programmes, notamment les interventions humanitaires. D'autres formes de suivi et d'évaluation sont mises en place dans les programmes des bureaux de pays et dans les initiatives des bureaux régionaux. Une nouvelle procédure d'évaluation est entrée en vigueur afin d'améliorer la planification stratégique des évaluations et permettre une assimilation cohérente des recommandations formulées. Cette procédure est dotée d'un système de suivi, lequel collecte des informations sur les initiatives de gestion et les actions de suivi, et favorise le sens des responsabilités et la transparence.

Le Bureau de la vérification interne des comptes de l'UNICEF travaille en conformité avec les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et les Lignes directrices uniformes de l'ONU pour l'audit. En 2009, ce Bureau a introduit un nouveau format pour les audits des bureaux de pays, lequel exige davantage que leur seule conformité aux contrôles internes. Ce format met en évidence les dimensions propres à la gestion ainsi que la gestion éclairée des risques, et permet une meilleure intégration des conclusions de l'audit dans la gestion stratégique. Il facilite la communication des résultats de l'audit aux États Membres

LA RAPIDITÉ DES DONNÉES AUGMENTE LES CHANCES DE SURVIE DE L'ENFANT

Combien d'enfants ont besoin de vaccins ? Quels sont les aliments complémentaires qui vont bientôt manquer ? Dans les situations où les réseaux de communications sont limités ou inexistants (comme c'est le cas dans beaucoup de régions en crise et zones rurales très pauvres), les réponses à ces questions continuent le plus souvent d'être notées sur papier. Elles sont par la suite adressées par courrier ou apportées par des personnes aux bureaux centraux qui prennent les décisions. Les délais peuvent s'étendre sur plusieurs jours, semaines ou mois.

En 2009, l'UNICEF a décidé de remplacer cette procédure laborieuse par une simple touche. Il a élargi l'utilisation de « RapidSMS », un outil de communication libre qu'il a lui-même conçu pour transmettre des messages courts. Ce dispositif tire parti de la croissance rapide et récente des téléphones mobiles en Afrique, avec près de 350 millions d'abonnements en 2008, un chiffre nettement supérieur à celui des États-Unis et du Canada.

L'UNICEF a expérimenté ce dispositif pour la première fois en Éthiopie en 2008. Des contrôleurs de terrain, intervenant dans le cadre d'une famine causée par la sécheresse, avaient besoin d'orienter avec précision et rapidité les secours vers les personnes qui en avaient le plus besoin. Grâce à « RapidSMS », leurs estimations sont parvenues dans l'instant au siège, au bureau de pays, au bureau régional et aux services d'approvisionnement de l'UNICEF. Elles ont ainsi renforcé la coordination le long de la chaîne reliant les personnes qui jouent un rôle crucial dans le règlement des crises. En permettant une transmission quasi-instantanée de données précises, l'envoi de messages courts s'est avéré plus efficace que les transcriptions sur papier.

Cette expérience a conduit au lancement d'une seconde initiative « RapidSMS » au Malawi, en 2009. L'UNICEF a travaillé en partenariat avec le Gouvernement et l'université de Columbia pour concevoir une plateforme de transmission de données liées à la nutrition, depuis trois centres spécialisés dans la surveillance de la croissance vers une base de données centrale. Cette plateforme permet à l'UNICEF d'avoir accès aux analyses et rapports sur les enfants suivis et de fournir un retour d'information instantané sur leur état nutritionnel et le traitement nécessaire. Après avoir été mis à l'essai dans trois centres médicaux, ce dispositif est actuellement élargi pour pouvoir être mis en service dans 140 centres du pays.

L'UNICEF a conçu « RapidSMS » afin de mieux gérer certaines contraintes techniques qui sont encore courantes dans les pays en développement les plus pauvres. Le logiciel de la base de données fonctionne sur des ordinateurs ordinaires, il est libre de droits, chacun peut l'utiliser pour élaborer des outils ajustés aux besoins. Le système collecte des données quantitatives et des données qualitatives pour répondre aux divers types et sources d'information.

Au cours de l'année 2009, six autres pays se sont progressivement dotés d'une version adaptée de « RapidSMS ». Au Rwanda, l'UNICEF a aidé les agents sanitaires intervenant auprès des communautés à recourir à ce système pour assurer le suivi des soins donnés aux femmes enceintes. Au Nigéria, une nouvelle plateforme suit la distribution de moustiquaires traitées à l'insecticide contre le paludisme ainsi que les produits pour la vaccination contre la poliomyélite. En Somalie, une première plateforme de ce type est mise au point pour suivre les initiatives liées à la survie de l'enfant. Les nouvelles technologies offrent dorénavant un nouvel outil efficace en faveur des enfants.

de l'ONU, selon une procédure qui a débuté en 2009 en réponse à une demande du Gouvernement des États-Unis.

Maintenir le niveau des ressources destinées aux enfants

Suite au resserrement des budgets publics et privés dû à la crise économique et financière, il a été difficile en 2009 de maintenir la tendance de croissance des ressources provenant des contributions volontaires. Le revenu total a été de 3 256 milliards de dollars É.-U., soit 4 % de moins qu'en 2008. Quelque 102 gouvernements ont contribué aux ressources de l'UNICEF durant l'année. Une solide stratégie de mobilisation des ressources a permis de limiter la baisse des

contributions. Les gouvernements donateurs ont continué de soutenir l'organisation malgré le ralentissement économique mondial, prouvant par là la valeur pérenne du mandat de l'UNICEF en faveur des enfants et sa capacité avérée à le mettre en œuvre.

Les ressources de l'UNICEF se divisent en deux grandes catégories. Les « ressources ordinaires », qui forment la première catégorie, sont distribuées sans restriction et sont principalement dirigées vers les programmes soutenus par l'UNICEF et les activités opérationnelles afférentes. Ces ressources financent la mise en œuvre de programmes dans les pays en développement et permettent à l'UNICEF de mener à bien sa mission en faveur des enfants et des femmes. Les ressources

ordinaires respectent scrupuleusement les dispositions de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, en particulier son principe d'alignement sur les priorités du pays du programme et celui de la simplification des transactions liées à l'aide internationale.

Les « autres ressources », qui représentent la seconde catégorie, sont constituées par les contributions supplémentaires qui s'ajoutent aux ressources ordinaires. Ces autres ressources sont orientées vers des programmes réservés ou des actions thématiques plus générales, avec différentes restrictions relatives aux modalités d'utilisation de ces fonds. Ces autres ressources comprennent une sous-catégorie dévolue aux interventions d'urgence.

La récession économique mondiale a affecté l'aide au développement en général. En 2009, les contributions aux ressources ordinaires de l'UNICEF ont baissé de 2 % par rapport à 2008, pour s'établir à 1,066 milliard de dollars. Les autres ressources ont dans l'ensemble reculé de 5 %, pour s'établir à 2,19 milliards de dollars. Les ressources ordinaires ont constitué 33 % des recettes totales en 2009, soit une légère hausse par rapport au pourcentage de 2008 (32 %).

Les autres ressources perçues aux fins des programmes ordinaires et sans caractère d'urgence et des priorités stratégiques sont inférieures de 3 % environ à celles de l'année 2008, à un peu plus de 1,527 milliard de dollars. Les recettes des autres ressources qui sont dévolues aux interventions d'urgence ont chuté de 10 % par rapport à 2008, à 663 millions de dollars. Ce recul est dû au fait que les catastrophes naturelles ont été relativement peu nombreuses et leur gravité relativement limitée cette année. Les contributions provenant du Fonds central d'intervention des Nations Unies pour les urgences humanitaires ont financé les interventions rapides et les opérations d'urgence insuffisamment financées menées dans plusieurs pays sans appels de fonds. Le Fonds central est demeuré la principale source de contributions pour les autres ressources de l'UNICEF qui sont dévolues aux interventions d'urgence. En 2009, il a ainsi fourni 94 millions de dollars.

Les contributions thématiques, qui constituent la catégorie la moins restrictive des autres ressources, ont augmenté de 13 % par rapport à 2008 dans les cinq domaines d'intervention à moyen terme, à 230 millions de dollars. Lors de ses transactions avec les donateurs, l'UNICEF a souligné sa préférence pour les contributions thématiques affectées aux autres ressources. Ces contributions thématiques financent directement la réalisation des objectifs du Plan stratégique à moyen terme, en assurant une planification et une durabilité à long terme, et en permettant à l'UNICEF et aux dona-



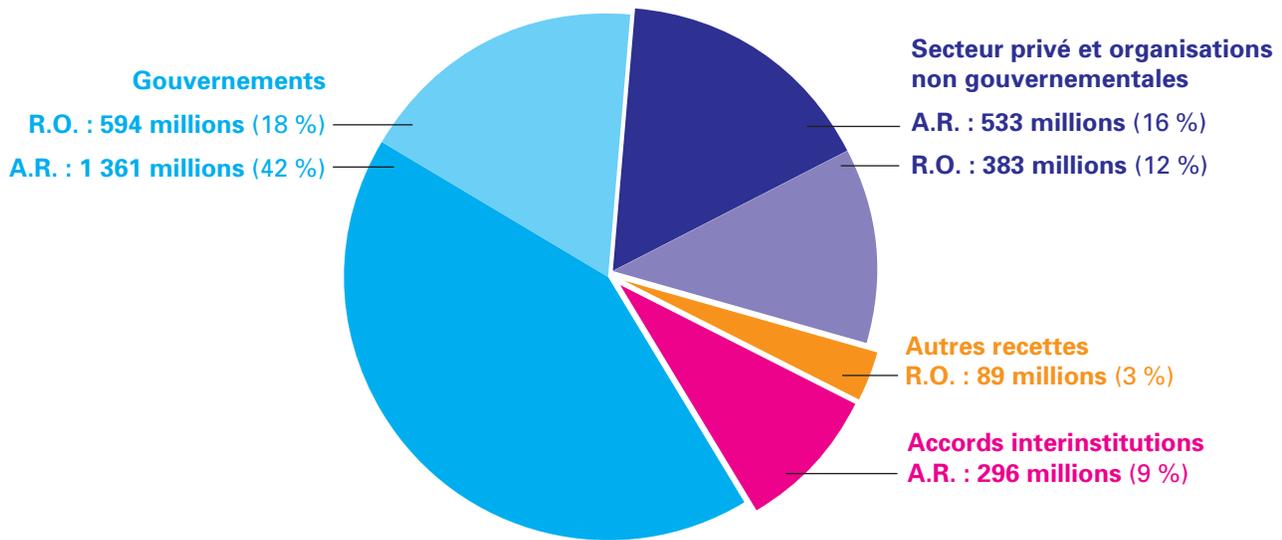
teurs d'effectuer des économies sur les coûts de transaction. En 2009, l'augmentation des contributions destinées à la protection des enfants a prouvé l'efficacité de la mobilisation autour des questions liées à l'enfant : les ressources ont progressé de 42 % par rapport à 2008, pour atteindre 51 millions de dollars.

En 2009, les dépenses totales de l'UNICEF se sont accrues de 6 % par rapport à 2008, à 3,298 milliards de dollars. Les dépenses au titre de l'assistance aux programmes ont augmenté de 5 %, à 2,943 milliards de dollars, par rapport à l'année précédente. En 2009, l'UNICEF a de nouveau consacré la majeure partie de son soutien aux initiatives axées sur la survie et le développement de l'enfant, ainsi qu'aux régions de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie, où vivent la plupart des personnes les plus pauvres au monde. L'UNICEF s'attend à ce que ses ressources soient de nouveau ralenties en 2010. Même si la crise mondiale compromet encore davantage l'accès des enfants à la nourriture, aux soins médicaux et aux autres droits fondamentaux, l'UNICEF poursuivra ses efforts pour placer les intérêts de l'enfant au centre de l'aide et des engagements budgétaires.

Les fonds de l'UNICEF proviennent de ses donateurs habituels : gouvernements, donateurs intergouvernementaux, comités nationaux, ONG, fonds et fondations, secteur privé, particuliers et accords interinstitutions.

Total des recettes de l'UNICEF par provenance et par type de financement en 2009

(en millions de dollars des États-Unis)



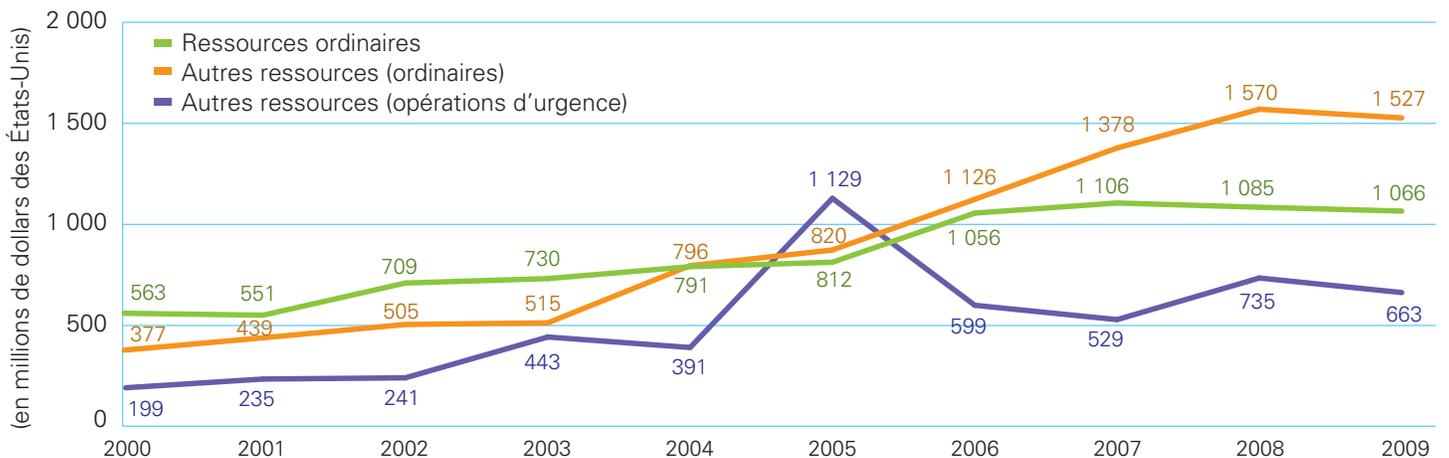
R.O. : ressources ordinaires
A.R. : autres ressources

Total 3 256 millions de dollars

NOTE : Les recettes ordinaires brutes provenant des gouvernements incluent les impôts sur le revenu payés par l'UNICEF au nom des ressortissants d'un gouvernement qui contribue aux ressources ordinaires de l'UNICEF, lesquels sont portés au tableau des dépenses.

SOURCE : DFAM / Section financière (Rapport financier I)

Contributions aux recettes de l'UNICEF pour 2000-2009



Contributions thématiques pour 2007–2009

(en millions de dollars des États-Unis)

	2007	2008	2009
Survie et développement du jeune enfant	13,1	18,8	22,1
Éducation de base et égalité des sexes	120,7	121,6	128,5
Protection de l'enfant	38,8	36,0	51,2
Le VIH/SIDA et les enfants	19,0	10,4	14,8
Promotion des politiques et partenariats en faveur des droits des enfants	17,7	16,1	13,4
Aide humanitaire	84,4	140,1	64,9

Les 20 principaux donateurs gouvernementaux et intergouvernementaux en 2009

(en milliers de dollars des États-Unis)

	Ressources ordinaires	Autres ressources		Total
		ordinaires	opérations d'urgence	
États-Unis	130 000	96 072	73 395	299 467
Norvège	69 930	115 085	14 070	199 085
Pays-Bas	46 419	119 501	24 916	190 836
Royaume-Uni	34 370	100 934	46 723	182 027
Suède	72 393	69 257	29 398	171 048
Japon	15 443	91 842	57 166	164 450
Commission européenne	–	72 229	72 187	144 416
Canada	16 158	87 872	24 270	128 299
Espagne	31 065	65 782	16 555	113 401
Australie	16 582	37 208	16 243	70 033
Danemark	30 911	13 182	18 408	62 501
Belgique	27 661	2 208	9 695	39 564
Finlande	21 871	1 537	7 118	30 527
Italie	3 953	11 720	11 670	27 343
Suisse	17 825	3 717	1 650	23 192
Allemagne	9 146	7 825	985	17 956
Irlande	10 763	4 906	647	16 316
France	12 788	239	1 336	14 363
Luxembourg	3 478	5 831	793	10 102
République de Corée	3 000	–	5 985	8 985

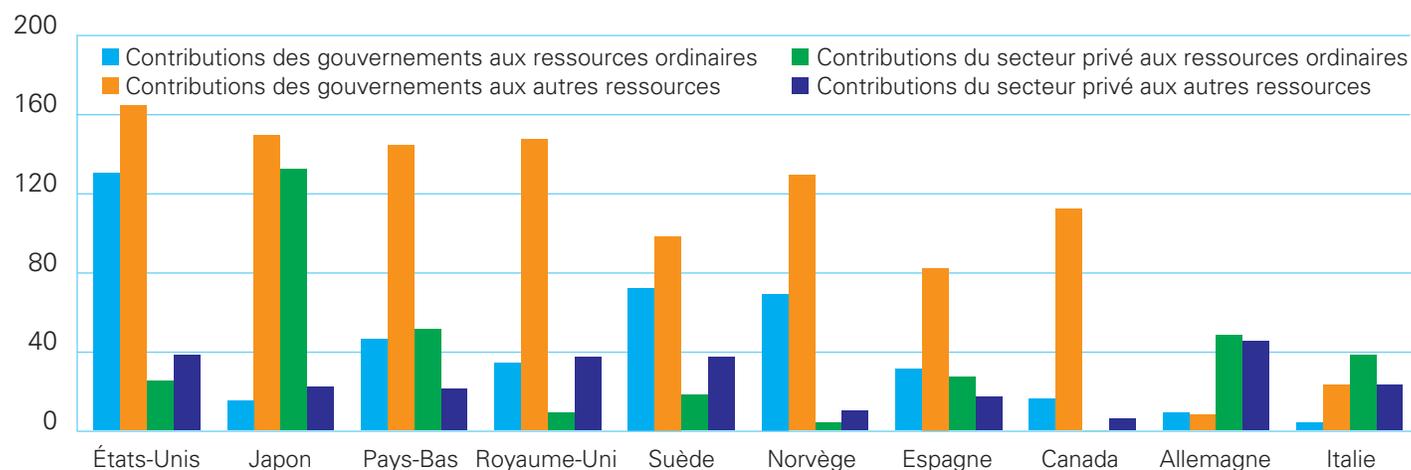
Les 20 principaux Comités nationaux donateurs en 2009

(en milliers de dollars des États-Unis)

	Ressources ordinaires	Autres ressources		Total
		ordinaires	opérations d'urgence	
Japon	132 894	10 521	11 685	155 100
Allemagne	48 261	19 505	25 811	93 577
Pays-Bas	51 998	16 148	5 428	73 574
États-Unis	24 999	32 095	6 633	63 727
Italie	38 033	19 462	3 937	61 432
Suède	18 420	34 194	3 116	55 731
France	34 532	15 263	4 822	54 616
Royaume-Uni	8 877	32 170	5 621	46 668
Espagne	27 123	14 366	3 475	44 964
République de Corée	18 377	4 838	600	23 815
Danemark	15 549	6 035	319	21 903
Suisse	6 046	12 997	406	19 449
Belgique	7 226	8 319	949	16 494
Finlande	10 361	4 105	865	15 332
Norvège	3 896	10 837	34	14 768
Hong Kong, Chine	6 516	3 587	3 386	13 489
Grèce	5 911	1 879	–	7 790
Portugal	4 683	3 008	–	7 690
Australie	2 475	4 930	172	7 577
Canada	507	4 087	1 967	6 560

Les 10 principaux pays par donateur et type de financement* en 2009

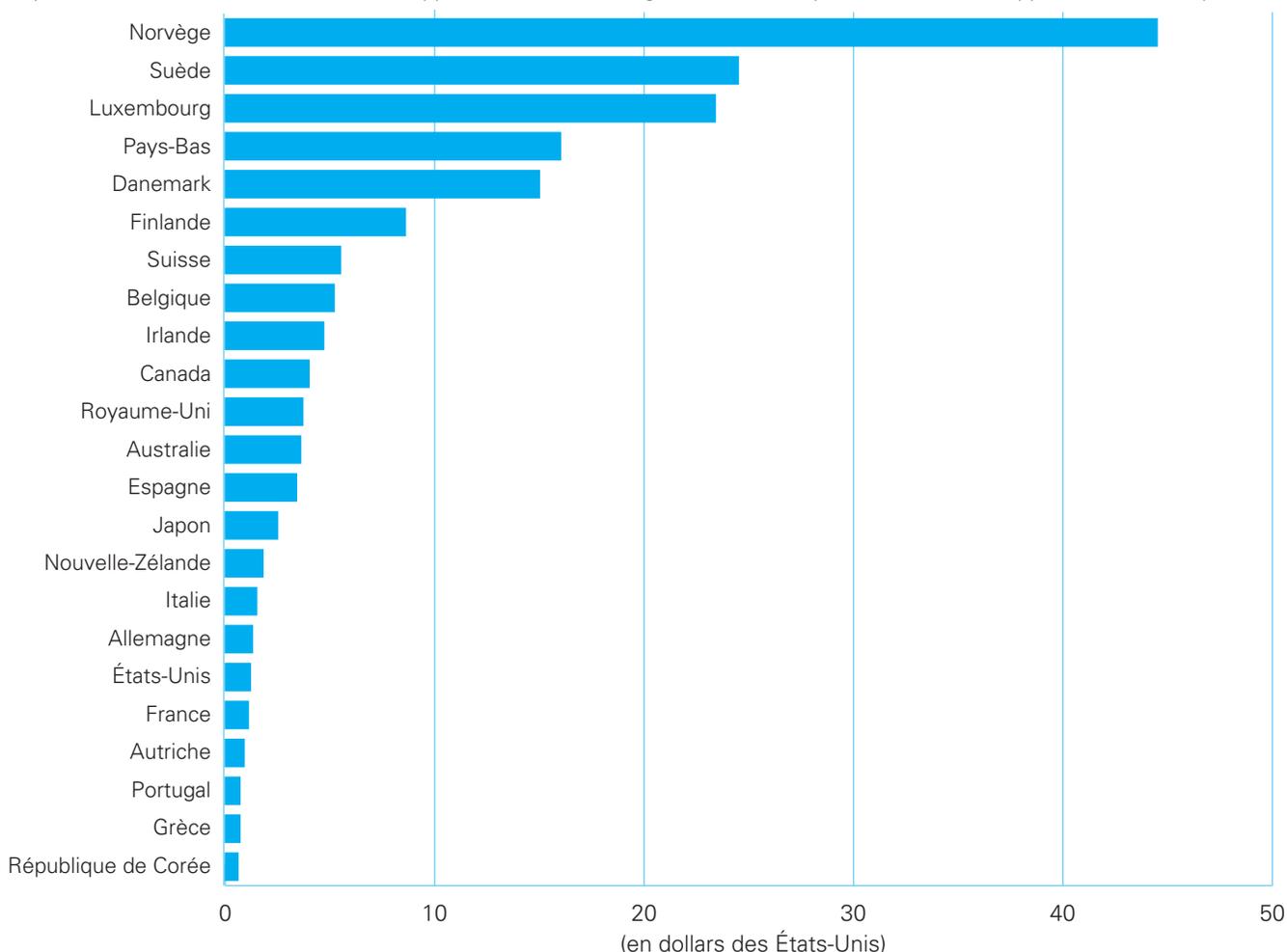
(en millions de dollars des États-Unis)



* Inclut les contributions des gouvernements et des Comités nationaux pour l'UNICEF; n'inclut ni les contributions des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ni celles versées au titre d'accords interinstitutions.

Contributions à l'UNICEF par habitant en 2009*

Pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)



* Inclut les contributions des gouvernements et des Comités nationaux pour l'UNICEF. Calculs fondés sur les chiffres de population (2008) de l'OCDE/CAD. L'adhésion officielle de la République de Corée date du 1^{er} janvier 2010.

Montant total des dépenses par ressource et type de dépenses en 2009

(en millions de dollars des États-Unis)

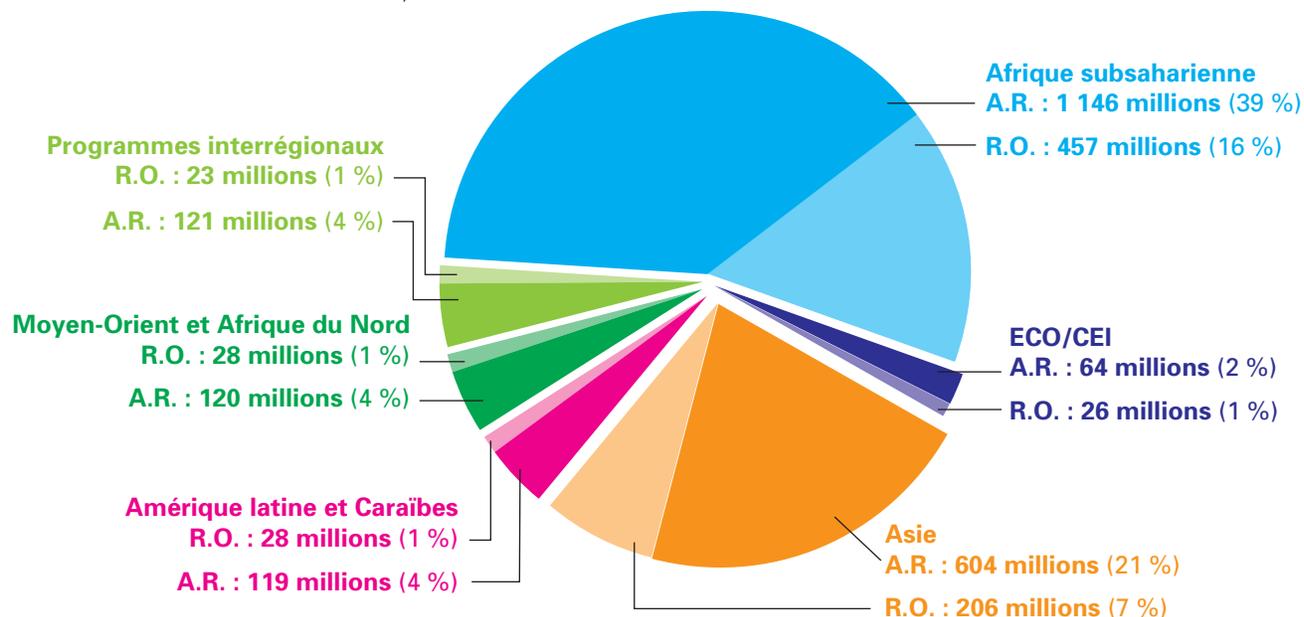
Type de dépenses	2009			2008	
	Ressources ordinaires	Autres ressources		Total	
		ordinaires	opérations d'urgence		
Assistance aux programmes	769	1 478	696	2 943	2 808
Appui aux programmes	201			201	167
Montant total au titre de la coopération aux programmes	970	1 478	696	3 144	2 975
Gestion et administration	120			120	84
Montant total des dépenses (à l'exception des sommes passées par pertes et profits et des ajustements antérieurs)	1 090	1 478	696	3 264	3 059
Sommes passées par pertes et profits et provision pour les contributions irrécouvrables à recevoir*	-1	6	10	15	22
Coûts/remboursement du budget d'appui**	19			19	17
Total des dépenses	1 108	1 484	706	3 298	3 098

NOTES : * Les sommes passées par pertes et profits sont principalement liées aux créances irrécouvrables provenant de contributions parvenues à expiration depuis un certain délai.

** Les transferts au titre du budget d'appui représentent les impôts sur le revenu payés par l'UNICEF au nom des ressortissants d'un gouvernement qui contribue aux ressources ordinaires de l'UNICEF.

Dépenses d'assistance aux programmes par région géographique en 2009

(en millions de dollars des États-Unis)



R.O. : Ressources ordinaires

A.R. : Autres ressources

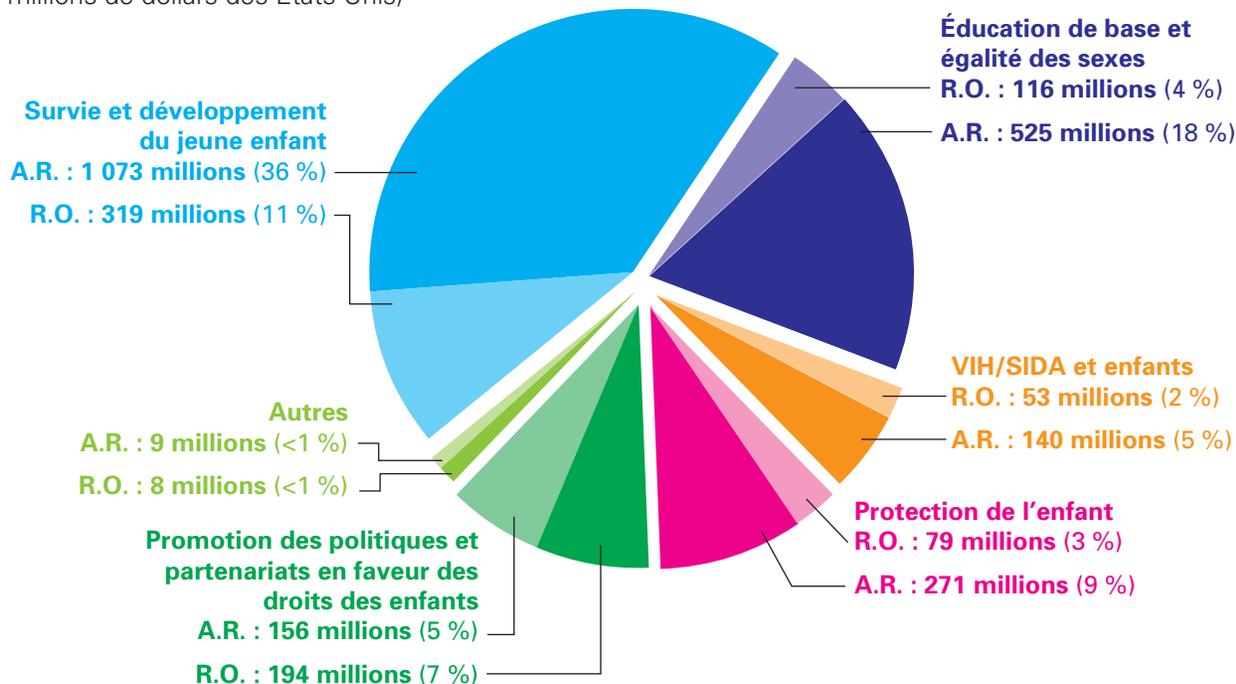
Total 2 943 millions de dollars

NOTE : Le montants totaux des régions géographiques n'atteignent pas 2 943 millions de dollars (ni 100 %) du fait des arrondis.

* L'aide aux programmes pour Djibouti et le Soudan est incluse dans l'Afrique subsaharienne.

Dépenses d'assistance aux programmes par domaine d'intervention du PSMT en 2009

(en millions de dollars des États-Unis)



R.O. : Ressources ordinaires

A.R. : Autres ressources

Total 2 943 millions de dollars

NOTE : les montants totaux des domaines d'intervention du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) ne s'élèvent pas à 100 % du fait des arrondis.

Contributions des alliances internationales et alliances avec des entreprises supérieures ou égales à 100 000 dollars en 2009

Alliances mondiales	
Amway Europe Futbol Club Barcelona GUCCI H&M, Hennes & Mauritz AB IKEA ING M•A•C AIDS Fund Montblanc Procter & Gamble Unilever Check Out For Children™ (Starwood Hotels & Resorts: Europe, Afrique, Moyen-Orient, Asie Pacifique et Chine populaire) Change For Good® Aer Lingus (Irlande) Alitalia (Italie) All Nippon Airways – ANA (Japon) American Airlines (États-Unis) Asiana (République de Corée) British Airways (R.-U.) Cathay Pacific (RAS de Hong Kong) Finnair (Finlande) Japan Airlines (Japon) Qantas (Australie)	
Comités nationaux/Bureaux de pays	Donateurs du monde des affaires
Afrique du Sud	Total South Africa
Alllemagne	Brita Deutschland Deutsche SiSi Werke GmbH und Co. Betriebs KG (Capri Sonne) Dt. Post AG Gardena GmbH Hugo Boss AG Payback GmbH Siemens AG United Internet AG Volvic
Argentine	Farmacity Grupo Carrefour OCA S.A. Stateless Systems Sunrice
Belgique	Communauté flamande Rotary Belgique
Brésil	Banco Itaú CELPA Companhia Energética do Ceará – COELCE Fundação Itaú Social Grupo Construbrasil Petrobras Rio Grande Energia – RGE Veracel Celulose
Canada	Cadbury Amérique du Nord The Webkinz Foundation
Chine	FAW-VW Audi (Division des ventes) GlaxoSmithKline Biological Shanghai Ltd. Porsche (Chine) Motors Limited SAIC-Volkswagen Sales Co., Ltd.
Colombie	BBVA Ecopetrol Fundación John Ramirez Home Center
Côte d'Ivoire	GlaxoSmithKline Beecham
Croatie	T-Hrvatski Telekom
Équateur	DINERS CLUB NIÑO ESPERANZA ECUAVISIA
Espagne	Arбора & Ausonia Bancaja Banesto BBVA Caja Madrid Cajasol Fundación Caja Navarra Fundación Iberostar Fundación Juan Perán – Pikolinos Fundación La Caixa Grefusa La Sexta Unicaja
États-Unis (US Fund for UNICEF)	Dell GE Foundation Johnson & Johnson Kimberly-Clark Corporation Merck & Co., Inc. Microsoft Corp. Pfizer Inc. Pier 1 Imports, Inc. Richemont North America, Inc./Cartier The Prudential Foundation The UPS Foundation The Western Union Foundation Turner Broadcasting System, Inc.
Finlande	Finnair Oyj Nokia Oyj
France	Caisses d'Épargne Carrefour Century 21 Clairefontaine Rythm SC Johnson/Baygon Temps L Total Veolia Verbaudet Volvic
Grèce	DINERS CLUB OF GREECE FINANCE COMPANY S.A. ESTEE LAUDER HELLAS S.A. (MAC)
Hong Kong (RAS)	Chow Tai Fook Jewellery Co., Ltd. The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited
Inde	EXIDE INDUSTRIES LIMITED
Irlande	Fyffes Hostelworld.com Topaz Energy
Italie	AGOS SpA Calendario della Polizia Esselunga GDO Retail Fondazione Monti dei Paschi di Siena Richemont Italia
Japon	AEON AEON MALL Co., Ltd AMUSE INC. B-R 31 ICE CREAM CO., LTD. Circle K Sunkus Co., Ltd. Consumers' Co-Operative Sapporo CO-OPNET Business Association Fuji Television Network, Inc. HAKUGEN CO., LTD. Honda Motor Co., Ltd. ITOHAM FOODS INC. KANAGAWA CONSUMERS' CO-OPERATIVE SOCIETY MITSUBOSHI BELTING LTD. OJI NEPIA CO., LTD. Omron Healthcare Co., Ltd. Ring Bell Co., Ltd. Skylark Co., Ltd. Sugarlady Inc. SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION SUMITOMO MITSUI CARD CO., LTD. TAKE ACTION FOUNDATION The Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ, Ltd. Volvic
Luxembourg	Cactus S.A.
Mexique	Banco Santander Comercial Mexicana Fundación Sabritas Laboratorios Liomont Nextel de México S.A. de C.V.
Norvège	Choice Hotels Scandinavia AS Cubus AS Japan Photo NorgesGruppen ASA Rica Hotels AS Statoil Telenor Group
Pays-Bas	Aqua for All Content Djoser BV Dutch National Postcode Lottery Wavin Group
Pérou	LAN Perú
Portugal	Arбора & Ausonia Companhia de Seguros Allianz Portugal S.A. TMN – Telecomunicações Móveis Nacionais, S.A.
République de Corée	Audi Korea (Volkswagen) Gangnam-gu Office Kookmin Bank (KB Card)
République slovaque	TESCO Foundation
Royaume-Uni (Comité pour l'UNICEF)	Barclays Bank PLC British Telecom (BT) Clarks Eastman Kodak Company FTSE Group (FTSE4Good) Kantar KPMG Manchester United Foundation Ltd. (United for UNICEF) Orange Samsonite Corporation Vodafone Group PLC
Suisse	MIG Bank MSC Cruises Nationale Suisse
Tchad	ExxonMobil
Venezuela (République bolivarienne du)	Banco de Venezuela

Financement des ressources ordinaires des programmes de pays

Les programmes de coopération de l'UNICEF avec les pays sont approuvés par le Conseil d'administration pour des périodes pluriannuelles et sont financés par les ressources ordinaires à hauteur des montants indiqués ci-dessous. L'UNICEF élargit ces programmes notamment pendant les crises humanitaires en utilisant des fonds assortis de restrictions appelés « autres ressources ». (Tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis).

Afghanistan** 2010-2013	157 668 000	Djibouti 2008-2012	3 950 000	Liban** 2010-2014	3 750 000	République démocratique populaire lao 2007-2011	8 935 000
Afrique du Sud 2007-2010	3 988 000	Égypte 2007-2011	13 195 000	Libéria 2008-2012	18 850 000	République dominicaine 2007-2011	3 505 000
Albanie 2006-2010	3 375 000	Équateur** 2010-2014	3 750 000	Madagascar 2008-2011	34 892 000	République populaire démocratique de Corée*** 2007-2010	5 678 000
Algérie 2007-2011	5 410 000	El Salvador 2007-2011	3 480 000	Malaisie* 2008-2010	2 000 000	République-Unie de Tanzanie* 2007-2010	74 735 000
Angola* 2009-2013	34 500 500	Érythrée 2007-2011	8 925 000	Malawi 2008-2011	30 144 000	Roumanie** 2010-2012	2 250 000
Argentine** 2010-2014	3 750 000	Éthiopie* 2007-2011	159 109 925	Maldives 2008-2010	2 202 000	Rwanda 2008-2012	39 375 000
Arménie** 2010-2015	4 500 000	Ex-République yougoslave de Macédoine** 2010-2015	4 500 000	Mali 2008-2012	59 840 000	Sao Tomé-et-Principe 2007-2011	3 300 000
Azerbaïdjan 2005-2010	6 199 000	Fédération de Russie 2006-2010	4 805 000	Maroc 2007-2011	6 700 000	Sénégal* 2007-2011	19 531 000
Bangladesh* 2006-2010	84 555 400	Gabon 2007-2011	3 075 000	Mauritanie** 2009-2010	3 608 000	Serbie et Monténégro**** 2005-2010	3 325 000
Bélarus 2006-2010	3 260 000	Gambie 2007-2011	4 870 000	Mexique 2008-2012	3 140 000	Sierra Leone* 2008-2010	25 036 000
Bélize 2007-2011	3 060 000	Géorgie 2006-2010	3 370 000	Mongolie 2007-2011	4 535 000	Somalie*** 2008-2010	25 395 000
Bénin* 2009-2013	23 100 000	Ghana* 2006-2010	33 936 906	Mozambique**** 2007-2011	69 940 000	Soudan 2009-2012	30 427 000
Bhoutan 2008-2012	4 830 000	Guatemala** 2010-2014	4 230 000	Myanmar* 2006-2010	71 013 708	Sri Lanka 2008-2012	4 000 000
Bolivie (État plurinational de) 2008-2012	6 470 000	Guinée* 2007-2011	25 030 000	Namibie* 2006-2010	3 570 241	Swaziland* 2006-2010	3 830 000
Bosnie-Herzégovine** 2010-2014	3 750 000	Guinée-Bissau 2008-2012	8 225 000	Népal* 2008-2010	20 402 000	Tadjikistan** 2010-2015	12 012 000
Botswana ** 2010-2014	3 750 000	Guinée équatoriale 2008-2012	3 680 000	Nicaragua 2008-2012	4 160 000	Tchad* 2006-2010	34 071 202
Brésil 2007-2011	4 620 000	Guyana 2006-2010	3 345 000	Niger 2009-2013	84 672 000	Territoire palestinien occupé2**** 2008-2010	12 000 000
Bulgarie** 2010-2012	2 250 000	Haïti 2009-2011	8 164 800	Nigéria 2009-2012	152 960 400	Thaïlande 2007-2011	5 000 000
Burkina Faso* 2006-2010	57 766 000	Honduras 2007-2011	4 495 000	Ouganda* 2006-2010	66 634 653	Timor-Leste 2009-2013	5 063 000
Burundi** 2010-2014	49 325 000	Îles des Caraïbes orientales¹ 2008-2011	12 800 000	Ouzbékistan** 2010-2015	19 734 000	Togo 2008-2012	16 050 000
Cambodge* 2006-2010	30 189 000	Îles du Pacifique³ 2008-2012	27 500 000	Pakistan* 2009-2010	35 058 000	Tunisie 2007-2011	3 320 000
Cameroun 2008-2012	17 660 000	Inde 2008-2012	162 900 000	Panama 2007-2011	2 000 000	Turkménistan** 2010-2015	5 058 000
Cap-Vert 2006-2010	3 300 000	Indonésie* 2006-2010	27 097 000	Papouasie-Nouvelle-Guinée 2008-2012	7 150 000	Turquie 2006-2010	5 045 000
République centrafricaine* 2007-2011	14 061 000	Iran (République islamique d')**** 2005-2010	9 431 014	Paraguay 2007-2011	3 730 000	Ukraine 2006-2010	4 775 000
Chili*** 2005-2010	2 699 966	Iraq 2007-2010	8 436 000	Pérou 2006-2010	4 500 000	Uruguay*** 2005-2010	3 250 000
Chine 2006-2010	61 035 000	Jamaïque 2007-2011	3 165 000	Philippines**** 2005-2011	19 352 000	Venezuela (République bolivarienne du) 2009-2013	2 700 000
Colombie 2008-2012	4 450 000	Jordanie 2008-2012	3 335 000	République arabe syrienne 2007-2011	4 605 000	Viet Nam 2006-2010	20 000 000
Comores 2008-2012	3 715 000	Kazakhstan** 2010-2015	5 322 000	République centrafricaine 2007-2011	14 061 000	Yémen* 2007-2011	28 169 000
Congo 2009-2013	5 634 000	Kenya 2009-2013	41 269 500	République de Moldova 2007-2011	3 595 000	Zambie* 2007-2010	32 916 000
Costa Rica 2008-2012	3 000 000	Kirghizistan* 2005-2010	6 013 000	République du Monténégro** 2010-2011	1 500 000	Zimbabwe* 2007-2011	15 546 364
Côte d'Ivoire 2009-2013	31 140 000	Lesotho 2008-2012	5 170 000	République démocratique du Congo 2008-2012	190 290 000		
Cuba 2008-2012	3 160 000						

L'UNICEF a coopéré avec 155 pays, régions et territoires en 2009 : 44 en Afrique subsaharienne (ESARO et WCARO) ; 35 en Amérique latine et dans les Caraïbes (TACRO) ; 35 en Asie (EAPRO et ROSA) ; 20 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENARO) ; et 21 en Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants (ECO/CEI).

* Y compris les ressources ordinaires additionnelles allouées depuis que le Conseil d'administration a approuvé les fonds.

** Nouveaux Programmes de pays débutant en janvier 2010 et approuvés par le Conseil d'administration en 2009.

*** Prolongation d'un an des Programmes de pays.

**** Prolongation de deux ans des Programmes de pays.

1. Y compris : Antigua-et-Barbuda, Barbade, Dominique, Grenade, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Montserrat, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago.

2. L'UNICEF fournit une assistance aux enfants et femmes palestiniens pendant la période 2008-2009 dans le Territoire palestinien occupé (4 200 000 dollars), au Liban (1 800 000 dollars) et en République arabe syrienne (1 000 000 dollars).

3. Y compris : États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Palaos, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

4. La Serbie (2007-2010) comprend le Kosovo, actuellement sous administration des Nations Unies.

Total des recettes de l'UNICEF par source de financement en 2009

(en dollars des É.-U.)

Donateur	Ressources ordinaires					Autres ressources ¹				Total
	Secteur public		Secteur privé			Secteur public		Secteur privé		
	Gouvernement	Accords interinstitutions	Comités nationaux ²	Autres contributions ³	Coût des marchandises livrées et autres dépenses	Gouvernement	Accords interinstitutions	Comités nationaux ²	Autres contributions ³	
Afrique du Sud	20 000			52 377				806 389	878 766	
Algérie	24 000							36	24 036	
Allemagne	9 145 598		48 260 838		8 809 910		45 316 337		111 532 682	
Andorre	39 681		382 924		319 386		235 116		977 107	
Angola					1 740 066				1 740 066	
Arabie Saoudite					500 000			457 852	957 852	
Argentine								6 690 193	6 690 193	
Arménie	4 000							9 263	13 263	
Australie	16 581 992		2 475 324		53 451 297		5 101 496		77 610 109	
Autriche	1 910 838		3 468 209		1 102 239		1 348 574		7 829 860	
Azerbaïdjan	15 000								15 000	
Bahamas	1 000								1 000	
Barbade	4 000								4 000	
Belgique	27 661 026		7 225 845		11 903 092		9 267 992		56 057 955	
Belize					37 491				37 491	
Bénin								10 347	10 347	
Bhoutan	15 181								15 181	
Bolivie	110 640								110 640	
Bosnie-Herzégovine								78 315	78 315	
Brésil				670 028	2 622 960			6 672 563	9 965 551	
Bulgarie								115 572	115 572	
Burkina Faso	4 280								4 280	
Cameroun	2 237							152 927	155 165	
Canada	16 158 060		506 500		112 141 183		6 053 593		134 859 337	
Chili	70 000			68 607	116 844			654 190	909 641	
Chine	1 216 499			288 012				2 711 969	4 216 481	
Chypre				790 455					790 455	
Colombie				324 970				2 663 183	2 988 152	
Congo					16 171				16 171	
Costa Rica	15 754							62 566	78 321	
Croatie	36 000			368 088				1 208 599	1 612 687	
Cuba	20 000								20 000	
Danemark	30 911 400		15 549 393		31 589 942		6 353 949		84 404 684	
Égypte					699 422			17 921	717 343	
Émirats arabes unis	100 000			18 003	7 879 136			723 318	8 720 457	
Équateur				88 101				773 574	861 675	
Espagne	31 065 090		27 123 013		82 336 348		17 841 157		158 365 608	
Estonie	66 129				224 289		20 405		310 824	
États-Unis	130 000 000		24 999 322		169 466 798		38 728 122		363 194 243	
Éthiopie	49 831								49 831	
Fédération de Russie	1 000 000							1 156 306	2 156 306	
Fidji								68	68	
Finlande	21 870 832		10 361 261		8 655 754		4 970 402		45 858 250	
France	12 787 700		34 531 569		1 575 187		20 084 712		68 979 167	
Gabon					110 000			100 320	210 320	
Gibraltar				12 802					12 802	
Grèce	300 000		5 911 223		130 650		1 878 621		8 220 494	
Guinée								10 000	10 000	
Guyana	10 727								10 727	
Honduras	30 167								30 167	
Hong Kong, Chine			6 515 809				6 973 115		13 488 924	
Hongrie	137 424		392 924				238 602		768 950	
Inde					1 533 816			2 413 241	3 947 057	
Indonésie	100 000			34 596				2 282 937	2 417 533	
Iran (République islamique d')				53 308				164 803	218 111	
Irlande	10 762 535		2 908 294		5 553 427		1 345 371		20 569 627	
Islande	822 466		937 296		950 000		885 278		3 595 039	
Israël	100 000						65 410		165 410	
Italie	3 952 560		38 032 653		23 390 289		23 399 226		88 774 728	
Japon	15 442 574		132 893 944		149 007 630		22 206 026		319 550 174	
Kazakhstan	50 000								50 000	
Kenya				121 934				117 535	239 470	
Koweït	200 000								200 000	
Lesotho	1 500								1 500	
Liban	5 000							24 970	29 970	
Liechtenstein	49 950				199 850				249 800	
Lituanie							56 647		56 647	

Donateur	Ressources ordinaires					Autres ressources ¹				Total
	Secteur public		Secteur privé			Secteur public		Secteur privé		
	Gouvernement	Accords interinstitutions	Comités nationaux ²	Autres contributions ³	Coût des marchandises livrées et autres dépenses	Gouvernement	Accords interinstitutions	Comités nationaux ²	Autres contributions ³	
Luxembourg	3 477 701		1 053 247			6 624 223		314 488		11 469 658
Madagascar						1 692 312				1 692 312
Malaisie	84 000			58 480		499 975		1 927 462		2 569 917
Malawi	2 975									2 975
Mali	21 900									21 900
Malte	6 562									6 562
Maroc	80 000					237 780		27 263		345 043
Maurice	8 824									8 824
Mexique	214 000			530 797				2 565 018		3 309 814
Monaco	10 339			41 295		200 830				252 464
Mongolie	11 200									11 200
Myanmar	1 480									1 480
Namibie	1 500									1 500
Népal						89 452				89 452
Nicaragua	4 000								2 473	6 473
Nigéria				35 073		455 146		190 206		680 425
Norvège	69 930 000		3 896 110			129 154 831		10 871 642		213 852 582
Nouvelle-Zélande	3 333 360		646 301			1 938 993		1 753 399		7 672 053
Oman						998 700		59 001		1 057 701
Ouganda								8 566		8 566
Ouzbékistan						999				999
Pakistan	38 250							47 000		85 250
Panama	26 750			90 939		150 000		55 966		323 655
Pays-Bas	46 419 100		51 998 124			144 416 784		21 575 785		264 409 793
Pérou				82 372				806 738		889 110
Philippines	49 603			122 292				2 228 301		2 400 196
Pologne	200 000		717 216					1 938 961		2 856 177
Portugal	300 000		4 682 642			20 000		3 007 661		8 010 303
République de Corée	3 000 000		18 376 720			5 984 680		5 437 931		32 799 330
République de Moldova	1 000					412 069				413 069
République démocratique du Congo						2 432 799				2 432 799
République dominicaine				65 357						65 357
République populaire démocratique de Corée	86 280									86 280
République slovaque	13 123					42 135		136 760		192 018
République tchèque	144 835		1 620 005			144 835		928 279		2 837 954
Roumanie				2 097				1 015 638		1 017 735
Royaume-Uni	34 369 860		8 876 568			147 657 415		37 791 526		228 695 369
Saint-Marin			11 154			32 930		13 727		57 812
Samoa	1 000									1 000
Sénégal				13 914		34 601				48 515
Serbie				170 667				479 456		650 123
Singapour	50 000					30 000				80 000
Slovénie	85 995		2 472 335			53 995		820 402		3 432 727
Soudan						5 114 277				5 114 277
Sri Lanka	15 500							749		16 249
Suède	72 393 075		18 420 393			98 654 967		37 310 183		226 778 618
Suisse	17 825 400		6 045 920			5 366 880		13 403 174		42 641 374
Tadjikistan						325 960				325 960
Thaïlande	232 358			75 569				6 068 930		6 376 857
Trinité-et-Tobago	14 975									14 975
Tunisie	29 630			66 038				110 139		205 807
Turquie	200 000		387 840			160 000		1 030 687		1 778 527
Ukraine								7 500		7 500
Uruguay	21 400			70 143				585 022		676 564
Venezuela (République bolivarienne du)	50 000			979 606				678 288		1 707 895
Vietnam	13 709							4 001		17 710
Zambie								96 911		96 911
Divers ⁵				2 120 307				47 320		2 167 627
Ajustement des recettes par rapport aux années précédentes ⁵	2 146 908		1 402 348	(36 371)		(8 556 236)		(1 605 593)		(6 648 943)
Coût des marchandises livrées et autres dépenses ⁴					(109 568 935)					(109 568 935)
Sous-total	587 788 264		483 083 263	7 379 855	(109 568 935)	1 220 434 508		347 099 164	47 090 906	2 583 307 025
Organisations intergouvernementales										
Banque africaine de développement						2 534 352				2 534 352
Banque asiatique de développement						4 629				4 629

Donateur	Ressources ordinaires					Autres ressources ¹				Grand Total
	Secteur public		Secteur privé			Secteur public		Secteur privé		
	Gouvernement	Accords interinstitutions	Comités nationaux ²	Autres contributions ³	Coût des marchandises livrées et autres dépenses	Gouvernement	Accords interinstitutions	Comités nationaux ²	Autres contributions ³	
Commission européenne						144 415 807				144 415 807
Fonds de l'OPEP						941 965				941 965
Secrétariat général de la communauté du Pacifique						247 782				247 782
Ajustement des recettes par rapport aux années précédentes ⁶	6 460 516					(7 364 965)				(904 450)
Sous total	6 460 516					140 779 570				147 240 085
Accord interinstitutions										
Banque mondiale							17 042 473			17 042 473
Bureau des Nations Unies de coordination des affaires humanitaires							103 998 087			103 998 087
Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)							5 662 736			5 662 736
Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine							1 113 403			1 113 403
Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDGO)							5 817 018			5 817 018
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)							353 368			353 368
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)							619 900			619 900
Organisation mondiale de la Santé (OMS)							16 810 834			16 810 834
Programme alimentaire mondial (PAM)							255 000			255 000
Programme commun des Nations Unies							15 061 756			15 061 756
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)							4 262 697			4 262 697
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)							130 406 658			130 406 658
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)							310 000			310 000
Secrétariat des Nations Unies							118 000			118 000
Services de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS)							156 175			156 175
Ajustement des recettes par rapport aux années précédentes ⁶		242 845					(5 700 428)			(5 457 582)
Sous-total		242 845					296 287 677			296 530 522
Organisations non gouvernementales										
Alliance GAVI								14 185 016		14 185 016
Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN), Suisse								163 866		163 866
Atlantic Philanthropies								445 000		445 000
Bernard Van Leer Foundation								450 355		450 355
Bill & Melinda Gates Foundation								45 453 685		45 453 685
Fondation des Nations Unies Inc.								10 656 576		10 656 576
Initiative micronutriments								10 928 052		10 928 052
Le Fonds mondial, Suisse								6 273 024		6 273 024
Rotary International								48 237 790		48 237 790
Société du Croissant-Rouge								432 353		432 353
Tesuko Kuroyanagi, Japon				1 094 400				570 000		1 664 400
University of Notre Dame								1 168 605		1 168 605
World Vision								551 997		551 997
Divers ⁷				63 987				327 278		391 264
Adjustments des recettes par rapport aux années précédentes ⁶				580 863				(1 084 339)		(503 476)
Sous-total				1 739 250				138 759 257		140 498 507
Autres recettes										88 542 308
MONTANT TOTAL DES RECETTES	594 248 779	242 845	483 083 263	9 119 104	(109 568 935)	1 361 214 078	296 287 677	347 099 164	185 850 163	3 256 118 448

Notes :

¹ Y compris les ressources 'ordinaires' et les autres ressources 'opérations d'urgence'

² Y compris les ressources de la Division collecte de fonds et partenariats privés

³ Y compris les recettes provenant des activités de collecte de fonds de Bureaux de pays auprès du secteur privé

⁴ Coût des marchandises livrées et autres dépenses de fonctionnement de la Division du secteur privé exception faite des commissions retenues par les partenaires commerciaux.

⁵ La catégorie 'divers' regroupe principalement des ressources du secteur privé dont l'origine n'a pas été identifiée

⁶ Y compris les remboursements et ajustements aux recettes déclarées les années précédentes

⁷ La catégorie 'divers' regroupe principalement des ressources provenant d'organisations non gouvernementales

Chapitre 1

Chef de file de la mission des Nations Unies en faveur des enfants

- © UNICEF/NYHQ2009-0234/Estey
- © UNICEF/UGANDA2009/Hyun
- © UNICEF/AFGA2009-00990/Munir

Chapitre 2

Célébrer 20 ans au service des droits de l'enfant

- © UNICEF/NYHQ2009-1913/Pirozzi
- © UNICEF/INDA2009-00087/Khemka
- © UNICEF Danemark/Becker-Jostes

Chapitre 3

Le meilleur investissement dans le développement humain : les enfants

- © UNICEF/NYHQ2009-1978/Nesbitt
- © UNICEF/NYHQ2006-2642/Pietrasik
- © UNICEF/NYHQ2009-1464/Estey
- © UNICEF/NYHQ2009-2142/Pietrasik
- © UNICEF/NYHQ2009-2070/Estey

Chapitre 4

S'unir et présenter nos arguments

- © UNICEF/NYHQ2009-1788/Markisz
- © UNICEF/NYHQ2009-2067/Estey
- © UNICEF/UGDA2009-00217/Sekandi

Chapitre 5

Notre engagement indéfectible envers les enfants en période de crise

- © UNICEF/NYHQ2009-1447/Alquinto
- © UNICEF/NYHQ2009-2126/Pietrasik
- © UNICEF/GEOG2009/Amurvelashvili

Chapitre 6

Promouvoir l'égalité des sexes en tant que droit de l'enfant

- © UNICEF/PAKA2009/Paradela
- © UNICEF/SUDA2009/Martell
- © UNICEF/UKRA2009/Zhluktenko

Chapitre 7

Des systèmes d'opérations plus transparents et plus performants

- © UNICEF/NYHQ2007-0779/Baba
- © UNICEF/NYHQ2008-0333/Jensen
- © UNICEF/NYHQ2009/Wheeler
- © UNICEF/AFGA2009-00849/Bronstein

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNICEF

(L'année du Conseil d'administration s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre)

L'UNICEF est géré par un Conseil d'administration composé de 36 membres. Cet organe intergouvernemental établit les politiques, approuve les programmes et prend des décisions relatives aux plans administratifs et financiers et aux budgets. Les membres sont élus par le Conseil économique et social des Nations Unies et siègent pendant trois ans.

MEMBRES DU BUREAU POUR 2009

Président :

S.E. M. Oumar Daou (Mali)

Vice-présidents :

S.E. Mme Ismat Jahan/S.E. le Dr Abulkalam Abdul Momen (Bangladesh)¹

S.E. M. Léo Mérorès (Haïti)

M. Takeshi Osuga (Japon)

S.E. Mme Simona Miculescu (Roumanie)

PAYS MEMBRES DU BUREAU POUR 2009 :

Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Bangladesh, Cameroun, Canada, Chine, Croatie, Cuba, Danemark, États-Unis, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Haïti, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Libéria, Malaisie, Mali, Mauritanie, Myanmar, Norvège, Pays-Bas, République centrafricaine, République de Corée, Roumanie, Slovaquie, Soudan, Suède, Suisse, Uruguay, Zimbabwe

¹ S.E. le Dr Abulkalam Abdul Momen (Bangladesh) a succédé à S.E. Mme Ismat Jahan (Bangladesh) le 1^{er} septembre 2009.

Publié par l'UNICEF
Division de la communication
3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis

Site Internet : www.unicef.org
Courriel : pubdoc@unicef.org

ISBN 978-92-806-4506-4



© Fonds des Nations Unies
pour l'enfance (UNICEF)
Juin 2010



Consultez le site www.unicef.org/publications
pour accéder aux autres publications
de l'UNICEF ou scannez ce code QR.